Sommaire

INTRODUCTION

LES DONNÉES GÉNÉRALES

- Données générales
- Population
- Structure familiale et sociale
- Population active
- Logement
- Emploi et économie
- Commerce
- Environnement

LE CADRE URBAIN

- Formation
- Structure urbaine
- Synthèse
- Protections et transformations récentes ou en cours
- Exemples

LA VIE URBAINE

- Densité et mixité
- Déplacements
- Équipements
- Centralités
- Transformations récentes ou en cours
- Exemples

PERSPECTIVES

GLOSSAIRE

Fermer

Introduction

L'ouvrege présenté ici repose sur deux démarches complémentaires : l'une s'intéresse aux données générales issues des enquêtes statistiques dont dispose l'Apur, que ce soit celles de l'Insee ou celles produites grâce à ses outils propres ; l'autre s'appuie sur une enquête de terrain minutieuse, alimentée par les bases de données des directions de la Ville de Paris et notamment le répertoire des permis de construire. Dans un cas comme dans l'autre, les résultats de ces analyses sont restitués à travers une cartographie adaptée afin de rendre perceptibles des données urbaines parfois abstraites ou différentes de certaines images préconçues. Cette double démarche apparaît d'emblée dans la structure de cet ouvrage. La première partie, sur les « données générales », met en évidence la structuration de l'espace socio-économique de la ville à grande échelle (celle de Paris et des communes limitrophes) et/ou à petite échelle (celle des îlots dans l'arrondissement). De cette analyse découle une première appréciation des tendances lourdes à l'œuvre dans la capitale et de leurs éventuelles inflexions au cours de ces dernières années. C'est le cas, par exemple, de l'inversion de la tendance à la diminution de la population de Paris puisque la grande majorité des arrondissements a renoué avec la croissance. Les résultats de la seconde démarche sont exposés dans les deux chapitres suivants, l'un étant consacré au « cadre urbain », l'autre à la « vie urbaine ». Ici, l'objectif de cet ouvrage apparaît avec plus de précision puisque chacun de ces thèmes est lui-même explicité par deux cartes : la première porte sur l'identification des données spatiales à la date d'aujourd'hui, la seconde illustre les évolutions récentes. S'agissant des évolutions, chaque carte évoque les modifications de l'espace concret mais aussi celles du cadre réglementaire, soit la ville réelle et, en quelque sorte, la ville en devenir. À cet égard, il est clair que les vingt arrondissements parisiens ne sont pas égaux. Ceux du noyau central, auquel appartient le 6e arrondissement, bénéficient d'une marge d'évolution très limitée pour faire face à diverses exigences contemporaines de la vie urbaine, qu'elles soient liées aux temps libres (activités culturelles et sportives) ou aux services (commerces de proximité, garderies, crèches), par exemple. Ce noyau central se distingue des arrondissements médians (8e, 9e, 10e et 11e), dans lesquels on trouve ponctuellement des possibilités d'une certaine évolutivité, qu'elle soit liée à la présence de dispositifs hospitaliers, logistiques (i.e. tris postaux) ou d'emprises techniques (i.e. espaces liés aux voies ferrées), mais plus encore des neuf arrondissements extérieurs, dans lesquels un potentiel élevé de mutation demeure : là où les emprises ferroviaires s'élargissent, accompagnées de leur chapelet de sites dédiés à l'entretien, à l'entreposage ou à la manutention, là encore où les multiples ramifications du boulevard périphérique soumettent de larges territoires à leur logique routière.

Pour autant, le 6e arrondissement n'a pas été immobile ces cinq années passées. Alors renoue avec une certaine croissance de sa population, des efforts ont porté sur l'extension et la consolidation d'équipements scolaires. D'une manière générale, les activités liées à l'éducation ont continué de se consolider ces dernières années. Mais c'est surtout la création d'une grande surface alimentaire, à l'angle des boulevards Saint-Germain et Saint-Michel, qui va modifier la vie quotidienne des habitants de ce quartier et dont il faudra suivre l'impact.

Si les transformations sont parfois peu perceptibles dans l'espace de la ville, il n'en demeure pas moins que les efforts de la municipalité ont concouru à l'amélioration des services offerts à une population en relative augmentation, comme en témoignent les réalisations cartographiées et photographiées dans les deux derniers chapitres de l'étude.

Au-delà de ce projet majeur, c'est vers une poursuite de l'amélioration de la qualité du réseau des espaces publics, et notamment des relations qu'entretient l'arrondissement avec la Seine, que devrait s'inscrire une part non négligeable des perspectives de développement dans les prochaines années, comme nous le verrons en conclusion.

Données générales

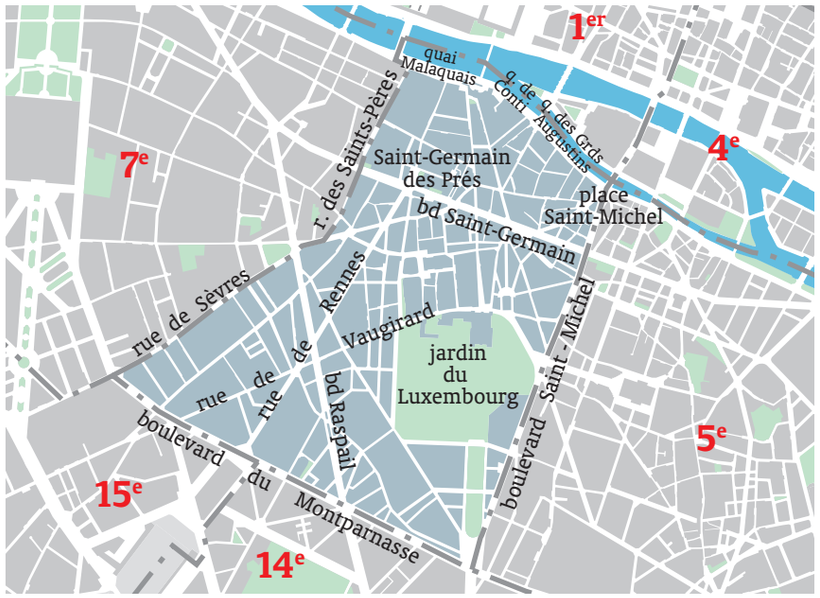

PÉRIMÈTRES DES CONSEILS DE QUARTIER

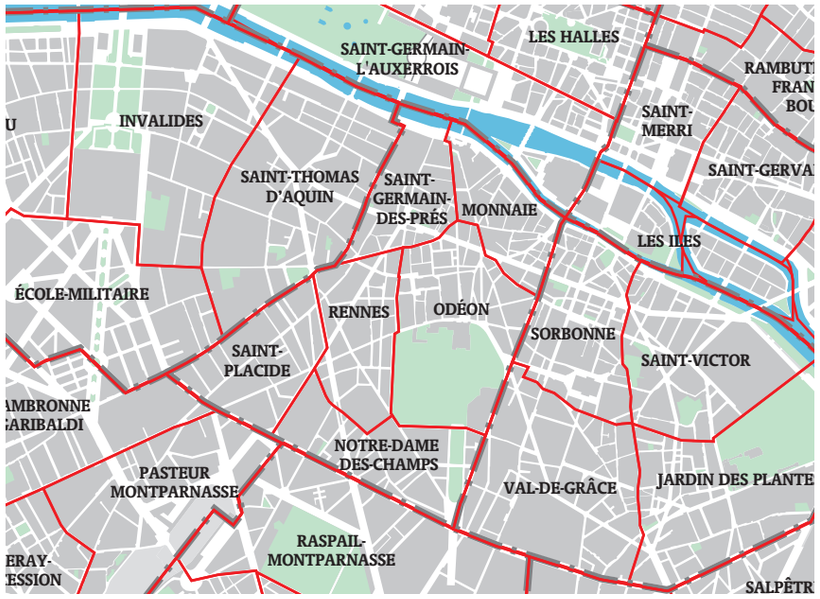

LIMITES ADMINISTRATIVES, ARRONDISSEMENTS ET QUARTIERS

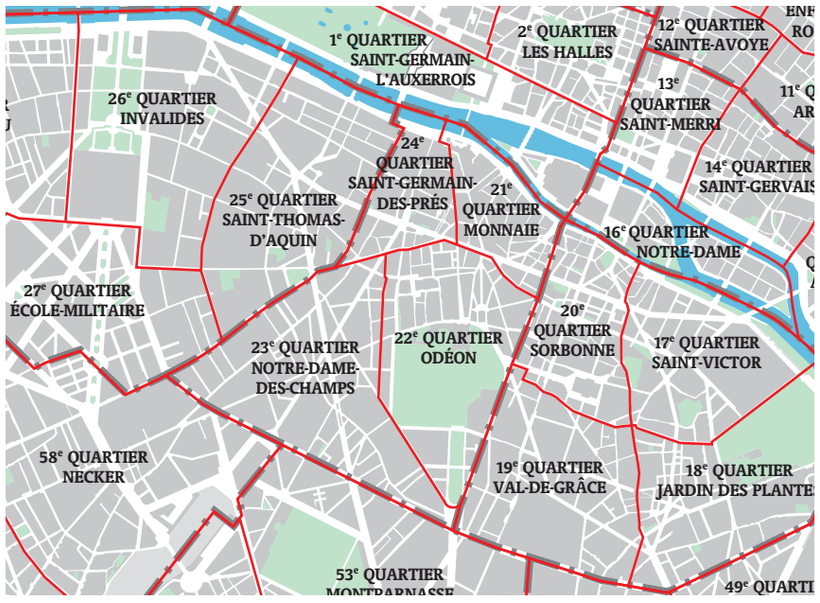

215 HECTARES ET 45 200 HABITANTS EN 2005

Le 6e arrondissement s'étend sur 215,3 hectares (16e rang parisien), soit un territoire près de quatre fois plus petit que celui du 15e arrondissement par exemple. Malgré la présence de grandes voies du XIXe siècle, comme la rue de Rennes, le boulevard Saint-Germain, le boulevard Saint-Michel ou le boulevard Raspail, seuls 23,3 % de la superficie sont occupés par la voirie (26,7 % en moyenne à Paris). Par ailleurs, le Sénat et le jardin du Luxembourg concernent près de 10 % du territoire.

L'arrondissement comptait 45 200 habitants au 1er juillet 2005 (44 903 habitants en 1999) soit, à titre de comparaison, la population d'une ville telle que Carcassonne.

LIMITES ET QUARTIERS

Le 6e arrondissement est délimité par la Seine au nord, le boulevard Saint-Michel à l'est, en limite avec le 5e arrondissement, le boulevard du Montparnasse au sud, en limite avec les 14e et 15e arrondissements, et les rues de Sèvres et des Saints-Pères à l'ouest, en limite du 7e arrondissement.

Au nord-ouest de l'arrondissement, le quartier Saint-Germain-des-Prés (24e), pôle culturel et intellectuel, est aujourd'hui symbolisé par l'École des beaux-arts, l'Académie et la faculté de médecine, ou encore les Deux Magots et le Café de Flore, lieux emblématiques des mouvements existentialistes de l'après-guerre et des événements de 1968 notamment. Au nord-est, le quartier Monnaie (21e), qui abrite en front de Seine l'Institut de France et l'Hôtel de la monnaie, accueille notamment autour des rues Saint-André-des-Arts et de Buci de nombreux touristes.

Au sud, le quartier Notre-Dame-des-Champs (23e), traversé par le boulevard Raspail et la rue de Rennes, rassemble une grande partie des institutions religieuses et des établissements scolaires de l'arrondissement. Enfin, au centre, le quartier Odéon (22e) abrite le Sénat et le jardin du Luxembourg, site touristique et de loisirs pour les habitants de l'arrondissement et de ses alentours, ainsi que de nombreuses institutions : l'église Saint-Sulpice, la mairie d'arrondissement, le Théâtre de l'Odéon, l'École nationale des mines ou la faculté de pharmacie.

La loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité impose aux communes de plus de 80 000 habitants de mettre en place des instances de démocratie participative, les conseils de quartiers. À Paris, ce sont les conseils d'arrondissement qui déterminent leurs modalités de fonctionnement et fixent leurs périmètres.

Dans le 6e, six quartiers et conseils de quartiers ont été créés, découpant notamment les deux grands quartiers administratifs du sud : Saint-Germain-des-Prés, Monnaie, Odéon, Saint-Placide, Rennes et Notre-Dame-des-Champs.

Ces quartiers correspondent à de nouveaux espaces d'échanges pour traiter des sujets d'échelle locale.

©InterAtlas

Population

En une génération, le nombre d'habitants de l'arrondissement a beaucoup baissé, mais enregistre depuis 1999 une inversion de tendance. Aujourd'hui, le 6e accueille une population plutôt âgée et présente une densité de résidants peu élevée.

Entre 1975 et 2005, la population a diminué de 19,5 % (– 5,7 % en moyenne à Paris). Après une baisse importante de 6,3 % (soit – 0,7 % par an) entre 1990 et 1999 (– 0,1 % à Paris), la population a moins augmenté entre 1999 et 2005 (+ 0,1 %) qu'en moyenne à Paris (+ 0,3 %). Atteignant 45 200 habitants en 2005 (soit environ 300 habitants de plus qu'en 1999) selon les estimations de l'Insee, la population du 6e arrondissement représente 2,1 % de la population parisienne.

Ainsi, le 6e enregistre un gain annuel moyen de 46 habitants (alors qu'il en perdait 340 en moyenne sur la période 1990-1999). Cette variation de population se décompose en un solde naturel de + 90 habitants en moyenne par an et un solde migratoire apparent de – 44 personnes par an.

La diminution de population qu'a connue l'arrondissement entre 1990 et 1999 (– 3 000 personnes en 9 ans, soit – 0,7 % par an) est cependant moins importante que les niveaux atteints au cours des années 1960-1970 (jusqu'à – 3,3 % par an). C'est dans les tissus anciens des deux quartiers du nord de l'arrondissement, ainsi qu'au nord du quartier Odéon que les baisses de population ont été les plus fortes (de 10 à 20 %, voire plus de 20 %). Localement, quelques îlots autour de la rue Saint-André-des-Arts ont cependant enregistré une augmentation de leur population. Le sud de l'arrondissement est moins contrasté et de nombreux îlots ont connu une stabilité de leur population, notamment ceux situés aux abords de la place du Dix-huit-juin-1940 et du haut de la rue de Rennes.

• La densité brute, rapport entre le nombre d'habitants et la surface totale de l'arrondissement, s'élève à 213 habitants par hectare en 2005 (247 hab./ha en moyenneà Paris). Celle-ci a diminué en une génération, passant de 260 hab./ha en 1975 à 213 hab./ha en 2005. Cette densité brute est inférieure à la moyenne parisienne ; le 6e arrondissement figure parmi les moins denses de la capitale. La présence importante d'établissements d'enseignement, d'institutions, d'administrations publiques et du jardin du Luxembourg, explique cette situation.

• La densité nette, dont la base de calcul exclut la voirie, les jardins et les équipements, est de 451 hab./ha en 1999 (553 hab./ha en moyenne à Paris). Des densités supérieures à 500 hab./ha sont observées notamment au sud et à l'ouest du jardin du Luxembourg, entre la place Saint-Sulpice et le boulevard Saint-Germain, ainsi qu'au sud de l'Hôtel de la monnaie. Le sud-ouest, l'extrême nord-ouest ou encore le nord du jardin concentrent les densités inférieures à 500 hab./ha. Les densités comprises entre 750 et 1 000 hab./ha sont très peu nombreuses, comme par exemple dans l'îlot délimité par les rues Guynemer, de Fleurus, Madame et de Vaugirard, ou encore le long du boulevard du Montparnasse au sud-est de l'arrondissement.
À l'échelle de Paris, le 6e fait partie des arrondissements centraux caractérisés par une mixité d'occupation habitat-emploi particulièrement prononcée. Cette mixité dominante résulte de densités d'emploi relativement soutenues, liées essentiellement à la présence de l'université, de l'édition et du commerce, associées à des densités de population moyennes dans l'ensemble et assez également réparties sur l'arrondissement. 65,4 % de la surface totale de planchers des bâtiments de l'arrondissement (hors équipements) sont utilisé par le logement, soit une part identique à la moyenne parisienne.

• La densité humaine, qui prend en compte à la fois la population résidante et les salariés de l'arrondissement, s'élève à 673 habitants et emplois salariés par hectare dans le 6e (647 en moyenne à Paris). De fortes densités sont à noter : entre la rue du Vieux-Colombier, la rue Saint-Sulpice et le boulevard Saint-Germain ; aux abords du carrefour de l'Odéon, et entre les rues de Tournon et de Condé ; de part et d'autre du boulevard Saint-Michel, notamment au nord du boulevard Saint-Germain, aux abords sud du boulevard Raspail, à son croisement avec les rues Notre-Dame-des-Champs et du Montparnasse, ainsi qu'entre la rue de Rennes et la rue du Cherche-Midi, de part et d'autre du boulevard Raspail.

ÉVOLUTION DE LA POPULATION 1975-2005 6e ARR. ET PARIS

Base 100 en 1975 à Paris : 2 296 639 habitants
Base 100 en 1975 dans le 6e arr. : 56 135 habitants

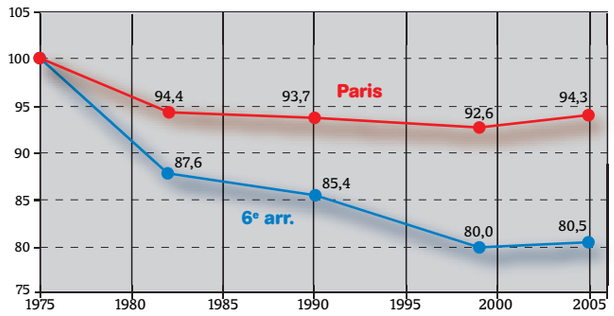

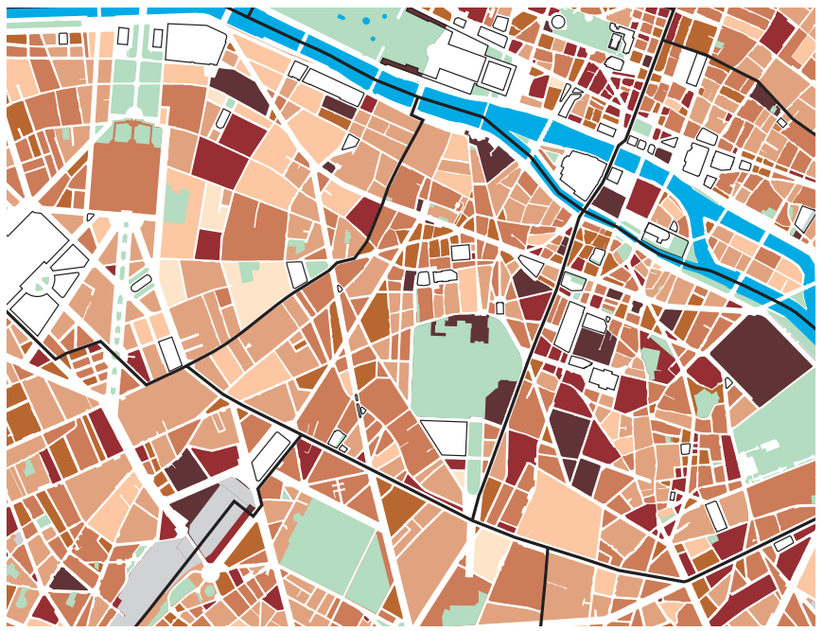

DENSITÉ HUMAINE 1999-2004
Densité cumulée population 1999 et emplois salariés 2004 (CLAP*)

Population et emploi à l'hectare
- moins de 200
- de 200 à 500
- de 500 à 800
- de 800 à 1 100
- de 1 100 à 1 400
- de 1 400 à 2 500
- plus de 2 500

Équipements
- espaces verts et sportifs, cimetières…
- SNCF, non renseigné

Source : Ilots et équipements Apur
Bâtiments : BD TOPO (R) PAYS Copyright IGN
Recensement de la population 1999 (Insee)
CLAP* 2004 – Traitement Apur

* CLAP (Connaissance localisée de l'appareil productif) est un système d'information de l'Insee alimenté par différentes sources, dont l'objectif premier est de fournir des statistiques localisées, par activité, notamment sur l'emploi.

Structure familiale et sociale

Une population en moyenne relativement âgée et socialement aisée, ainsi qu'une forte proportion de personnes vivant seules.

La structure par âge de la population des ménages [1] en 2004 est marquée par la part importante des personnes âgées de 60 ans et plus (25 % dans le 6e pour 18 % en moyenne à Paris). Corrélativement, les 20-39 ans (33 % dans le 6e et 36 % à Paris) et, surtout, les moins de 20 ans (16 % dans le 6e et 20 % à Paris) sont sous-représentés. L'âge moyen est supérieur à la moyenne parisienne : 41,6 ans dans le 6e contre 39,5 ans à Paris en 1999. Celui-ci est élevé dans l'ensemble de l'arrondissement, en particulier à l'ouest de la rue de Rennes et au sud de la rue Saint-Placide, au sud-est, aux abords du boulevard du Montparnasse, au sud de la rue Notre-Dame-des-Champs, ainsi qu'au nord de l'arrondissement, aux abords des quais de la Seine.

• La taille moyenne des ménages est inférieure à la moyenne parisienne, avec 1,73 personne par ménage en 2005 (1,88 à Paris). Près de 58 % des ménages du 6e arrondissement sont constitués d'une personne seule en 1999 (52,4 % en moyenne à Paris), les ménages de quatre personnes ou plus ne totalisent que 9 % (11 % à Paris). De plus, les ménages de deux personnes ne représentent que 24 % des ménages dans le 6e, alors qu'ils sont près de 26 % sur l'ensemble de Paris.
À noter cependant que la taille moyenne des ménages est élevée dans certains îlots bordant le boulevard Raspail (de 2 à 2,2 personnes par ménage), ainsi qu'au nord-ouest du jardin du Luxembourg (de plus de 2 à plus de 2,2 personnes par ménage).

Avec une taille moyenne des ménages plus faible qu'à Paris pris dans son ensemble et un parc de logements plus grands, l'arrondissement présente un nombre de personnes par pièce moindre (0,64) que la moyenne parisienne (0,74).

• Dans l'ensemble des ménages du 6e, les familles représentent 17,7 % en 1999, soit une proportion plus faible que celle observée en moyenne à Paris (22 %). Les plus fortes proportions (globalement de 20 à 25 % des ménages) sont à noter à l'est du boulevard Raspail, au sud des rues du Four et Saint-Sulpice.
• La part des foyers monoparentaux dans l'ensemble des familles de l'arrondissement en 1999 s'élève à 22,2 % (25,8 % en moyenne à Paris) : les plus fortes proportions (de 30 à 35 %) sont observées dans nord-ouest, entre la rue du Cherche-Midi et la rue de Sèvres, au sud de la rue Saint-Placide. De même, au sud-est, en bordure du boulevard du Montparnasse, ainsi qu'au nord de la rue du Four et du boulevard Saint-Germain, certains secteurs présentent des taux allant de 25 à 30 %.

1 – Structure de la population – Calculée à partir de la population des ménages en 2004, basée sur les enquêtes annuelles du recensement de 2004 et 2005.

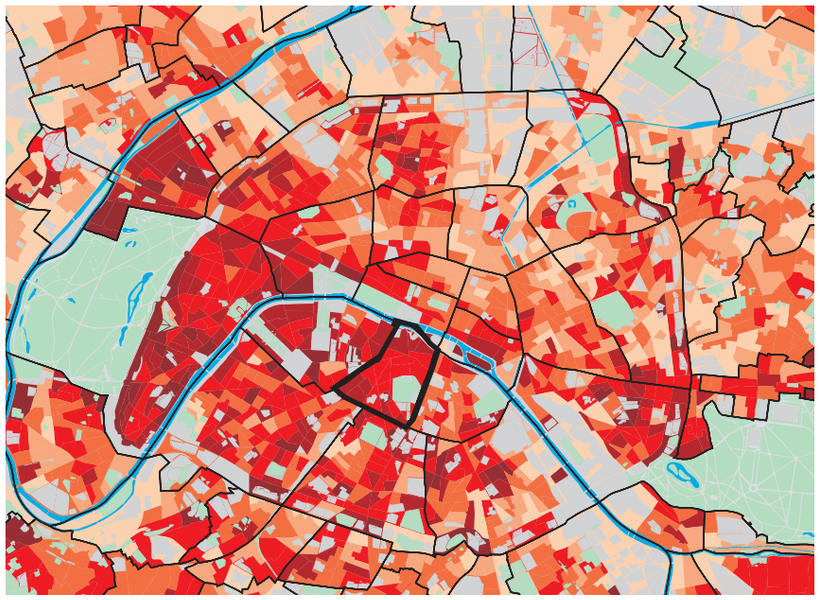

ÂGE MOYEN DE LA POPULATION

- plus de 44 ans
- de 42 à 44 ans
- de 40 à 42 ans
- de 38 à 40 ans
- de 36 à 38 ans
- moins de 36 ans

Moyenne Paris = 39,5 ans
Petite couronne hors Paris = 36,7 ans

Les IRIS de moins de 20 habitants ainsi que les principaux équipements apparaissent en gris.

Source : Recensement général de la population 1999 – Insee

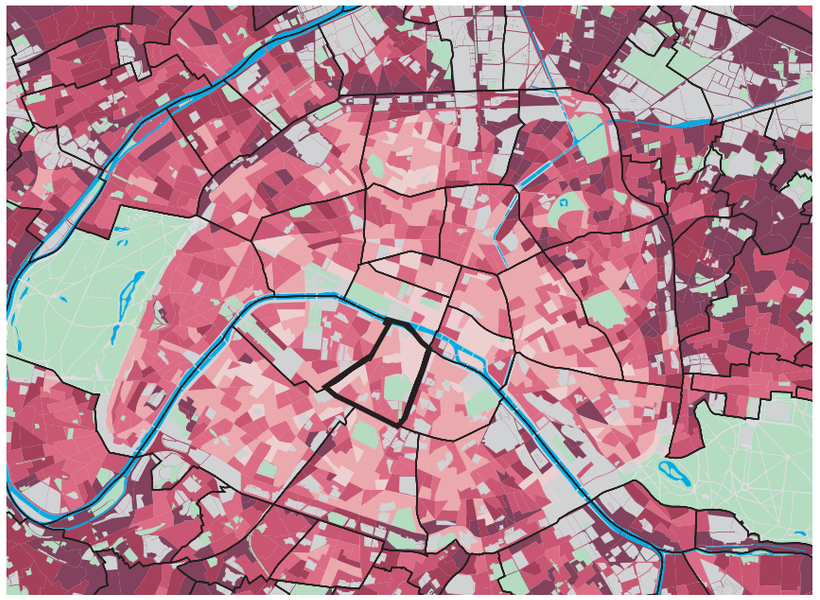

FAMILLES AVEC ENFANTS DE MOINS DE 25 ANS

Part dans le total des ménages

- plus de 35 %
- de 30 à 35 %
- de 25 à 30 %
- de 20 à 25 %
- de 15 à 20 %
- moins de 15 %

Moyenne Paris = 22 %
Petite couronne hors Paris = 38 %

Les IRIS de moins de 20 habitants ainsi que les principaux équipements apparaissent en gris.

Source : Recensement général de la population 1999 – Insee

TAILLE MOYENNE DES MÉNAGES

Nombre de personnes par ménage

- plus de 2,2
- de 2 à 2,2
- de 1,8 à 2
- de 1,6 à 1,8
- moins de 1,6

Moyenne Paris = 1,9
Petite couronne hors Paris = 2,4

Les IRIS de moins de 20 habitants ainsi que les principaux équipements apparaissent en gris.

Source : Recensement général de la population 1999 – Insee

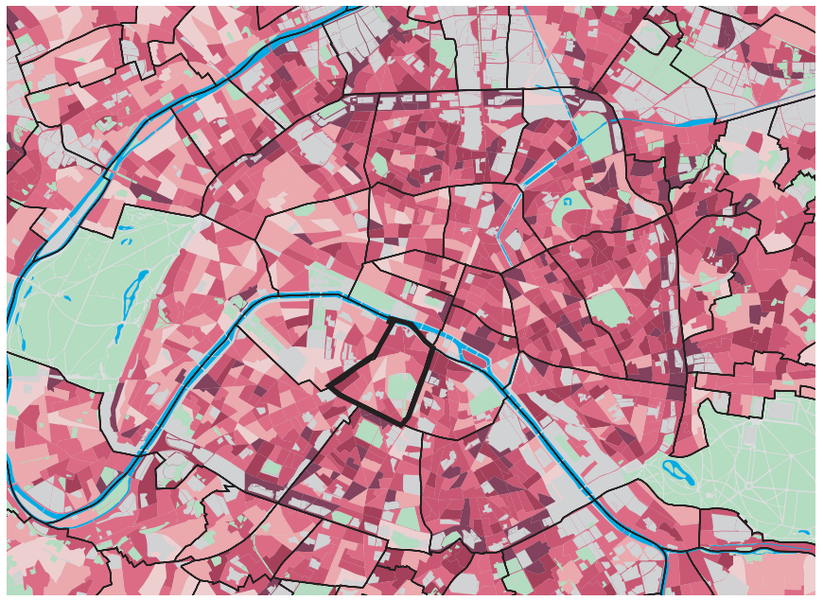

FAMILLES MONOPARENTALES

Part dans le total des familles

- plus de 35 %
- de 30 à 35 %
- de 25 à 30 %
- de 20 à 25 %
- de 15 à 20 %
- moins de 15 %

Moyenne Paris = 25,8 %
Petite couronne hors Paris = 21,9 %

Les IRIS de moins de 20 habitants ainsi que les principaux équipements apparaissent en gris.

Source : Recensement général de la population 1999 – Insee

Structure familiale et sociale

POPULATION ÉTRANGÈRE

Europe
- surreprésentation des Portugais et Espagnols
- surreprésentation des autres Européens UE* et Américains, Océaniens
- classe proche de la répartition moyenne parisienne

Afrique
- surreprésentation forte des Maghrébins
- surreprésentation maximale des autres Africains
- surreprésentation des Maghrébins

Chine, Asie du Sud-Est
- surreprésentation des Chinois
- surreprésentation des Laotiens, Cambodgiens, Vietnamiens
- surreprésentation des autres Asiatiques

* Union européenne

Source : Recensement général de la population 1999 – Insee

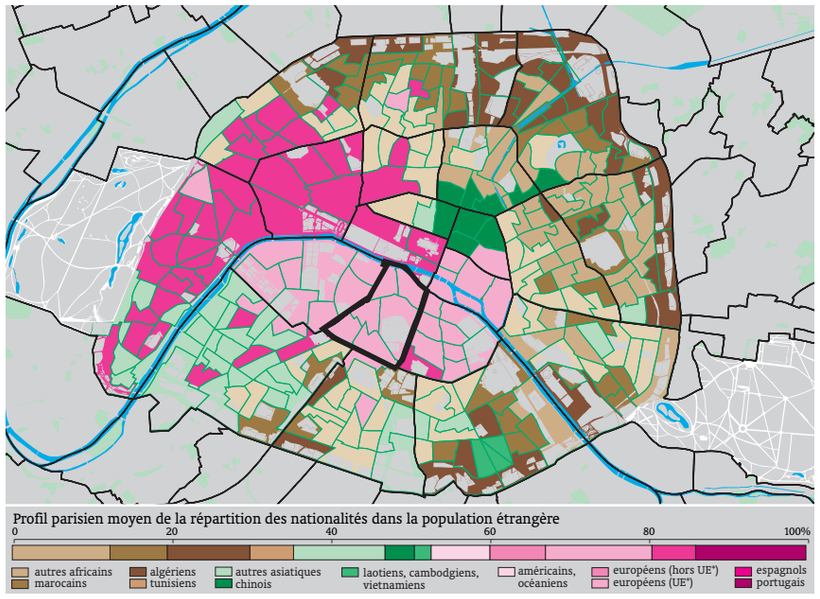

Profil parisien moyen de la répartition des nationalités dans la population étrangère

PERSONNES NON DIPLÔMÉES OU AYANT UN DIPLÔME INFÉRIEUR AU BACCALAURÉAT

Part dans le total des personnes de 15 ans et plus (hors élèves et étudiants)
- plus de 55 %
- de 45 à 55 %
- de 35 à 45 %
- de 25 à 35 %
- moins de 25 %

Moyenne Paris = 42,1 %
Petite couronne hors Paris = 61,4 %

Les IRIS de moins de 20 habitants ainsi que les principaux équipements apparaissent en gris.

Source : Recensement général de la population 1999 – Insee

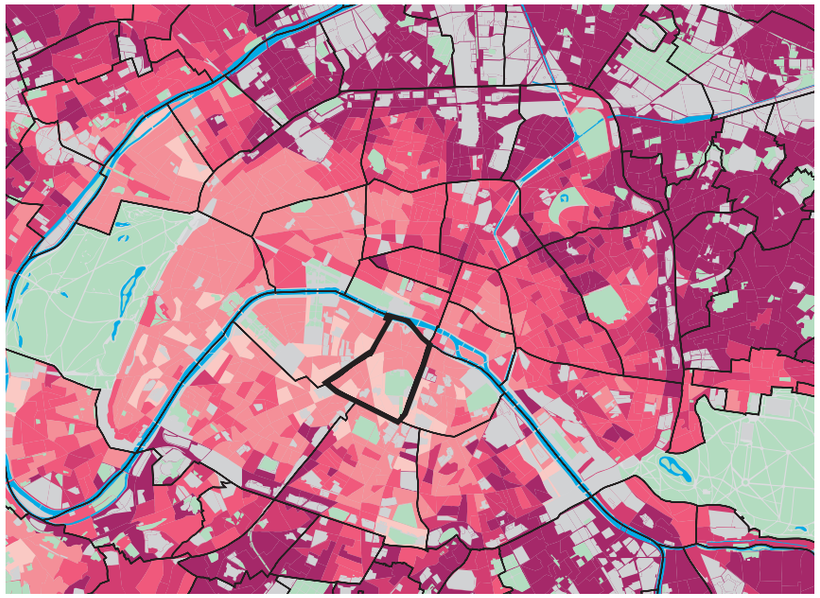

CARIE DENTAIRE

Part des élèves ayant au moins 1 carie, dans le total des enfants étudiés (école primaire)
- plus de 35 %
- de 25 à 35 %
- de 15 à 25 %
- moins de 15 %
- aucun

Moyenne Paris = 26,1 %

Les IRIS de moins de 20 habitants ainsi que les principaux équipements apparaissent en gris.

Source : Dases 2003 (Ville de Paris)

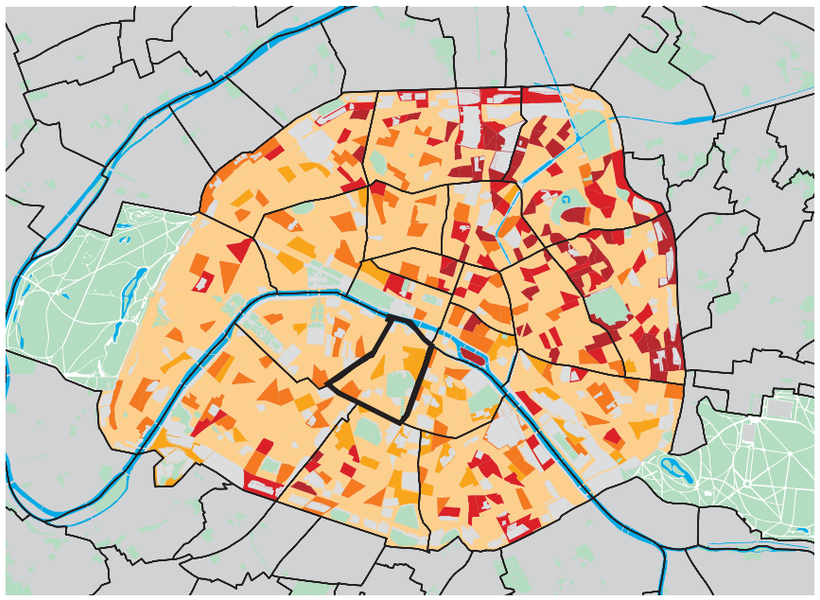

• La diversité d'origine nationale de la population est proportionnellement moins importante qu'en moyenne à Paris en 1999 (12 % de population étrangère dans le 6e et 14,5 % à Paris). Il s'agit notamment d'étrangers de nationalités européenne et américaine.

• La part des personnes sans diplôme ou ayant un diplôme inférieur au baccalauréat en 1999 s'élève à 25,5 % (42,1 % en moyenne à Paris), soit le plus faible taux de l'ensemble des arrondissements parisiens. Les taux les plus faibles (inférieurs à 25 %) sont à noter dans les secteurs compris entre le boulevard Raspail, la rue du Four et la rue Bonaparte, ainsi qu'au sud du jardin du Luxembourg.

• Les élèves boursiers scolarisés dans les lycées publics du 6e arrondissement sont beaucoup moins nombreux en proportion que la moyenne à parisienne, représentant 6,7 % des lycéens en 2004 (17,9 % à Paris).

• En terme de scolarité, 3,2 % des élèves de 3e présentent un retard de deux ans ou plus [2], soit une proportion très faible par rapport à la moyenne parisienne (7,1 %).

• En 2003, chez les jeunes enfants, les cas d'obésité (6,6 %) ainsi que les signalements de caries [3] (14,7 %) sont très inférieurs à la moyenne parisienne (respectivement 8,4 % et 26,1 %).

2 – Données Rectorat de Paris 2001 à 2006.
3 – Données Ville de Paris, Dases 2003 : cas d'obésité en 3e année de maternelle, et signalement de caries dentaires en 1re année de primaire.

Part d'élèves boursiers en lycée public en 2004

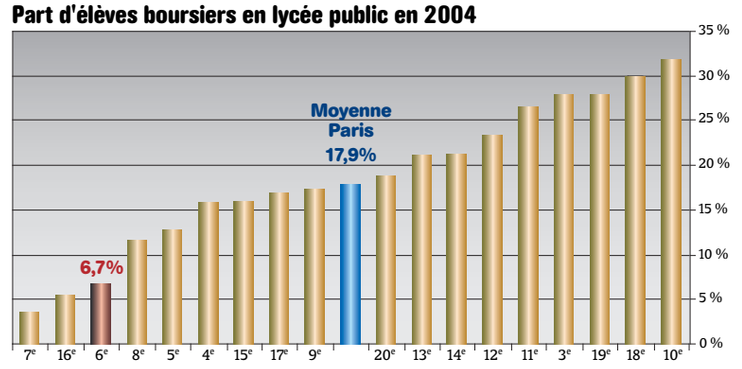

Retard scolaire de 2 ans ou plus en classe de 3e de 2001 à 2006

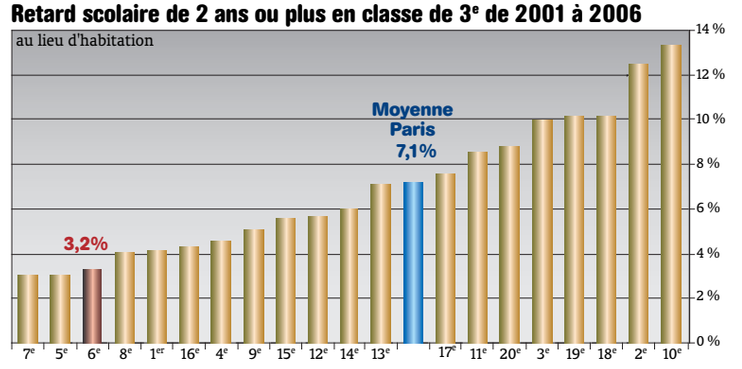

Caries dentaires en classe de CP en 2003

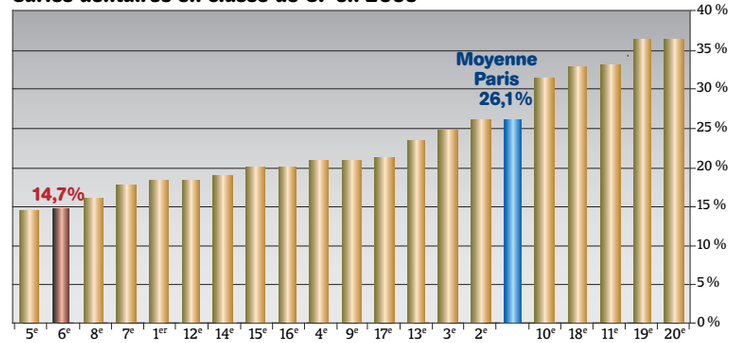

Population active

Des taux d'activité et de chômage faibles, et une population à hauts niveaux de revenus.

En 1999, le 6e arrondissement compte 21 300 actifs, soit un taux d'activité de 53 %, parmi les plus faibles de la capitale, avec les 7e et 16e arrondissements (61,4 % en moyenne à Paris). Ceci s'explique par la part importante de personnes de 60 ans ou plus dans le 6e. Le nord de l'arrondissement présente des taux compris entre 55 et 60 %. Le taux d'activité des femmes est également faible : 47,8 % des femmes de 15 ans et plus sont des femmes actives (56,1 % à Paris).

En une génération, la part de la population active ayant un emploi, résidant dans le 6e qui travaille à Paris, a sensiblement baissé, passant de 83,8 % en 1975 à 75,1 % en 1999, mais cette part demeure supérieure à la moyenne parisienne (70,5 % en 1999).
En 1999, 38,1 % des actifs ayant un emploi et habitant l'arrondissement y travaillent (32,4 % en moyenne à Paris), 37 % dans un autre arrondissement (38,1 % à Paris), et 22,8 % en Ile-de-France hors Paris (28 % à Paris).

• La répartition de la population active par catégories socioprofessionnelles (CSP) en 1999 montre une prédominance des chefs d'entreprises, cadres et professions libérales dans l'arrondissement, puisqu'ils représentent près de 60 % des actifs de l'arrondissement (41 % en moyenne à Paris). Quelques regroupements plus importants sont observés au sud et à l'ouest du jardin du Luxembourg, et au nord du boulevard Saint-Germain. Entre le jardin du Luxembourg et le boulevard Saint-Germain, seuls deux îlots présentent une dominante d'actifs employés et ouvriers (de 40 à 50 %).

• En juin 2007, l'arrondissement comptait près de 1 070 demandeurs d'emplois en fin de mois (DEFM), soit 1,3 % des DEFM à Paris[4]. Entre les mois de septembre 2001 et juin 2007, le nombre de demandeurs d'emploi a diminué de 17 % (14,8 % en moyenne à Paris). Après une hausse importante de près de 40 % entre fin 2001 et le 3e trimestre 2003, le nombre de demandeurs d'emploi est depuis lors en baisse dans l'arrondissement (– 40,6 %).
Les densités restent globalement faibles dans l'ensemble de l'arrondissement.
Par ailleurs, l'indicateur de chômage calculé par l'Insee était au 31 décembre 2006 de 6 % pour le 6e arrondissement, un taux inférieur à la moyenne parisienne, de 8,9 % à cette date (aujourd'hui, le taux de chômage parisien est de 8,3 %).

• Le revenu médian par unité de consommation (UC) en 2004[5] s'élève à 32 400 euros, soit l'un des plus élevés avec ceux des 7e, 16e et 8e arrondissements (21 180 euros à Paris). Le revenu médian est élevé dans l'ensemble du 6e ; néanmoins, en 2002, le nord et l'extrême sud-est présentent des revenus médians plus « faibles » que le reste de l'arrondissement. De plus, la part des ménages imposés (76,4 %) est plus élevée que la moyenne parisienne (71,7 %). Enfin, en 2004, la part de la population des foyers à bas revenus s'élève à 4 % dans cet arrondissement (10,8 % à Paris).

TAUX D'ACTIVITÉ

Part des actifs dans la population âgée de 15 ans et plus

- plus de 70 %
- de 65 à 70 %
- de 60 à 65 %
- de 55 à 60 %
- moins de 55 %

Moyenne Paris = 61,4 %
Petite couronne hors Paris = 61,9 %

Les IRIS de moins de 20 habitants ainsi que les principaux équipements apparaissent en gris.

Source : Recensement général de la population 1999 – Insee

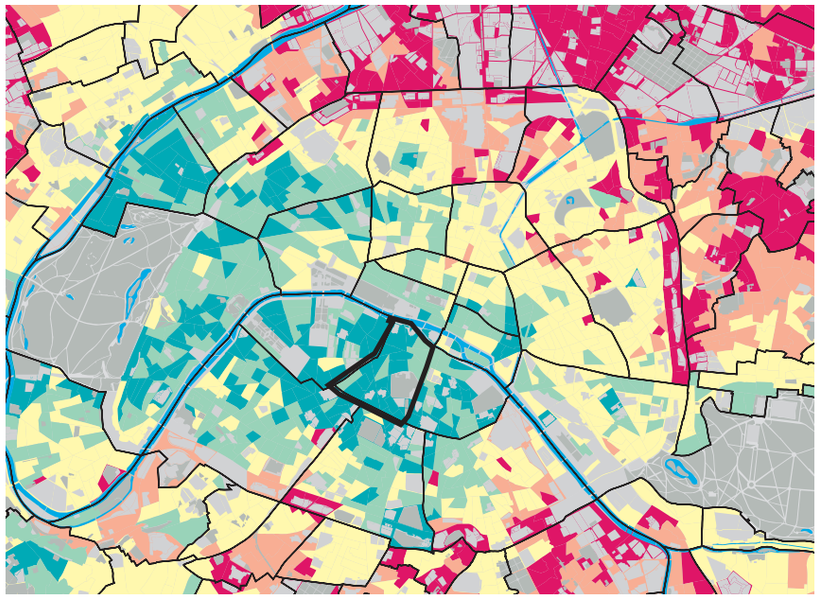

RÉPARTITION PAR CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES

Dominante chefs d'entreprises, cadres, professions intellectuelles supérieures

- plus de 50 % des actifs
- de 40 à 50 % des actifs

Dominante employés, ouvriers

- plus de 50 % des actifs
- de 40 à 50 % des actifs

Occupation mixte

- absence de dominante ou plusieurs dominantes simultanées

Les IRIS de moins de 20 habitants ainsi que les principaux équipements apparaissent en gris.

Source : Recensement général de la population 1999 – Insee

4 – Source Direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (DDTEFP), septembre 2006.
5 – Revenus fiscaux des ménages 2004, Insee-DGI.

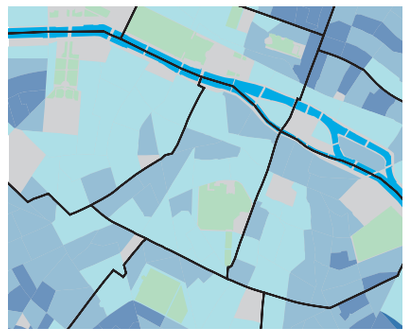

DEMANDEURS D'EMPLOI

Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie 1*

- plus de 60 par ha
- de 30 à 60 par ha
- de 15 à 30 par ha
- de 7 à 15 par ha
- moins de 7 par ha

Moyenne Paris = 12,6

* en recherche active d'un CDI à temps plein

Les IRIS de moins de 5 demandeurs d'emploi de catégorie 1 ainsi que les principaux équipements apparaissent en gris.

Source : fichier Anpe – mars 2007

REVENU MÉDIAN

Par unité de consommation*

- plus de 30 000 €
- de 25 000 à 30 000 €
- de 20 000 à 25 000 €
- de 15 000 à 20 000 €
- de 10 000 à 15 000 €
- moins de 10 000 €

Moyenne Paris = 20 150 €
Petite couronne hors Paris = 17 650 €

* L'UC est un indice prenant en compte la composition du ménage familial.
• 1 UC pour le 1er adulte du ménage
• 0,5 UC pour le 2e adulte
• 0,3 UC pour un enfant de moins de 14 ans

Les IRIS de moins de 200 habitants ainsi que les principaux équipements apparaissent en gris

Source : Revenus fiscaux des ménages 2002 - Insee-DGI

Logement

En une génération, les constructions récentes ont été très peu nombreuses et les logements achevés avant le début du XXe siècle dominent largement.

Au total, le parc est caractérisé par une faible évolution des grands logements, une importante proportion de résidences secondaires et les prix les plus élevés de la capitale.

DONNÉES GÉNÉRALES

Avec près de 920 logements de plus qu'en 1975, le 6e arrondissement compte, en 2005, 32 450 logements, ce qui représente 2,4 % du parc parisien.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE RÉSIDENCES PRINCIPALES, 1975-2005

Base 100 en 1975 à Paris : 1 109 120 logements
Base 100 en 1975 dans le 6e arr. : 27 210 logements

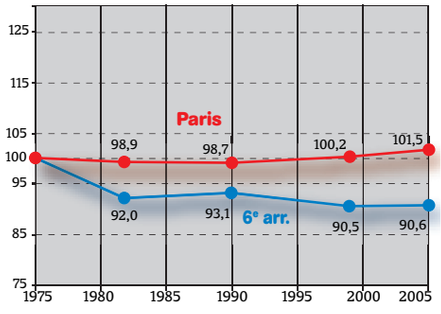

Le bâti consacré au logement est constitué à 81 % de logements antérieurs à 1915 [6], alors que la moyenne parisienne est de 50,5 %. Seuls 11 % des logements de l'arrondissement ont été construits entre 1915 et 1975 (29 % en moyenne à Paris). La construction de logements depuis 1975 ne représente que 3 % du parc : l'essentiel de ces logements récents se localise aux abords de la rue Notre-Dame-des-Champs, au sud de la rue d'Assas et à l'est de la rue du Montparnasse, ainsi qu'entre la rue du Cherche-Midi et de la rue de Sèvres.
75,9 % des logements en 2005 sont des résidences principales, soit une proportion faible par rapport aux autres arrondissements (84,7 % en moyenne à Paris en 2005). En 1999, les résidences principales représentaient 76 %. En revanche, la part de logements inoccupés y est élevée (24,1 % du parc, soit plus de 7 800 logements) : nombreux sont les retraités qui quittent Paris et gardent un pied-à-terre dans le 6e arrondissement.
La répartition par statut d'occupation présente également des spécificités. La part des propriétaires occupants est de 35 % (contre 32 % en moyenne à Paris) et celle des logés gratuitement de 12 % (contre 7,3 % à Paris).

• La taille moyenne des résidences principales [7] (2,8 pièces) est supérieure à la moyenne parisienne (2,52 pièces).
L'examen de la répartition par taille des résidences principales met en lumière une proportion élevée de logements de cinq pièces et plus (16,5 % dans le 6e et 8,5 % à Paris), mais aussi de logements d'une seule pièce (27,8 % dans le 6e et 24 % à Paris). Les logements de taille intermédiaire (deux à quatre pièces) sont en conséquence sous-représentés : 55,7 % dans le 6e et 67,6 % à Paris.
Le poids des petits logements (une et deux pièces) est important dans tous les types de tissus, mais particulièrement dans les tissus composites anciens situés au nord et dans l'extrémité sud-ouest de l'arrondissement. En revanche, l'habitat comporte une proportion plus forte de grands logements (cinq pièces et plus) dans les quartiers Odéon et Notre-Dame-des-Champs, marqués par les constructions haussmanniennes et post haussmanniennes des grandes artères, boulevard Raspail, boulevard du Montparnasse, rue de Rennes, ainsi qu'aux abords du jardin du Luxembourg.

• Le loyer moyen au mètre carré de l'ensemble des locataires au 1er janvier 2007 [8] s'élève à 20,40 euros (17,70 euros le m² en moyenne à Paris). Le prix moyen de vente au mètre carré des logements collectifs anciens [9] a progressé de 59 % ces cinq dernières années (+76 % à Paris), et s'élève à 9 145 euros au 3e trimestre 2007. Le 6e présente en moyenne les prix du mètre carré, à la location comme pour la vente des appartements anciens, les plus élevés de tous les arrondissements parisiens. On notera l'écart entre les prix moyens observés dans les quartiers Monnaie (9 746 euros le m²) et Notre-Dame-des-Champs (8 560 euros le m²).
Le très faible nombre de logements neufs en 2006 ne permet pas de déterminer un prix moyen de vente au mètre carré significatif.

• En 2004, le nombre d'appartements vendus à la découpe (vente pat lot consécutive à la mise en copropriété) dans l'arrondissement représentait 1,1 % de l'ensemble des ventes à la découpe à Paris (1,3 % en 1998). Cette même année, sur 823 appartements anciens vendus dans l'arrondissement, 8,2 % l'ont été à la découpe [21], soit une part bien inférieure à celle observée en moyenne à Paris (15 %).

6 – Direction générale des impôts, fichier des propriétés bâties, au 1er janvier 2005.
7 – Source Insee, recensement 1999.
8 – Loyer au m² de l'ensemble des locataires au 1er janvier 2007, source OLAP.
9 – Chambre des notaires de Paris, prix de vente au m² au 3e trimestre 2007.

STRUCTURE SIMPLIFIÉE DE LA TAILLE DES RÉSIDENCES PRINCIPALES

5 pièces et plus
- plus de 20 %
- de 15 à 20 %

1 et 2 pièces
- plus de 70 %
- de 60 à 70 %
- moins de 15 % de 5 pièces et plus/moins de 60 % de 1 et 2 pièces

Les IRIS de moins de 20 habitants ainsi que les principaux équipements apparaissent en gris.

Source : Recensement général de la population 1999 – Insee

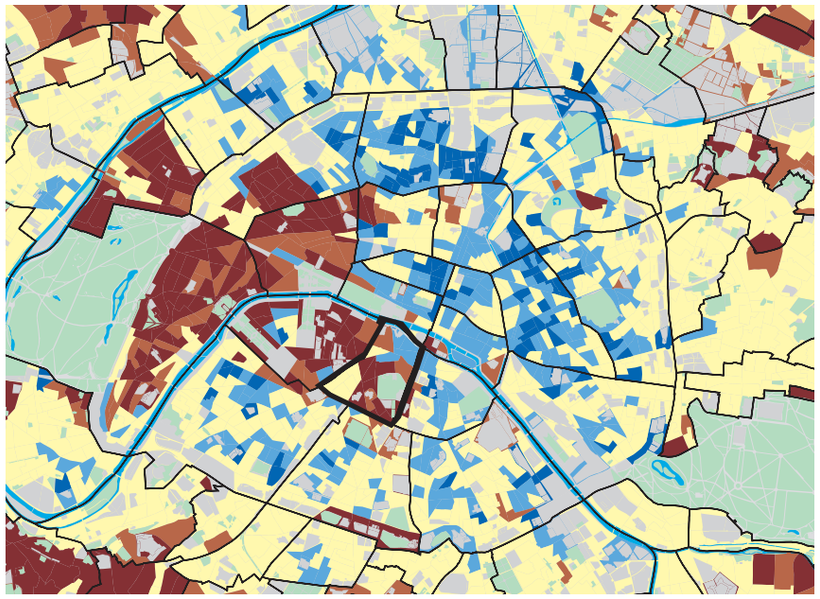

PRIX DE VENTE AU M² AU 3e TRIMESTRE 2007

Appartements anciens
- moins de 4 000 €
- de 4 000 à 5 000 €
- de 5 000 à 6 000 €
- de 6 000 à 7 000 €
- de 7 000 à 8 000 €
- plus de 8 000 €
- donnée non disponible

Moyenne Paris = 6 181 €
Petite couronne hors Paris = 3 795 €

Source : Chambre des notaires de Paris Ile-de-France

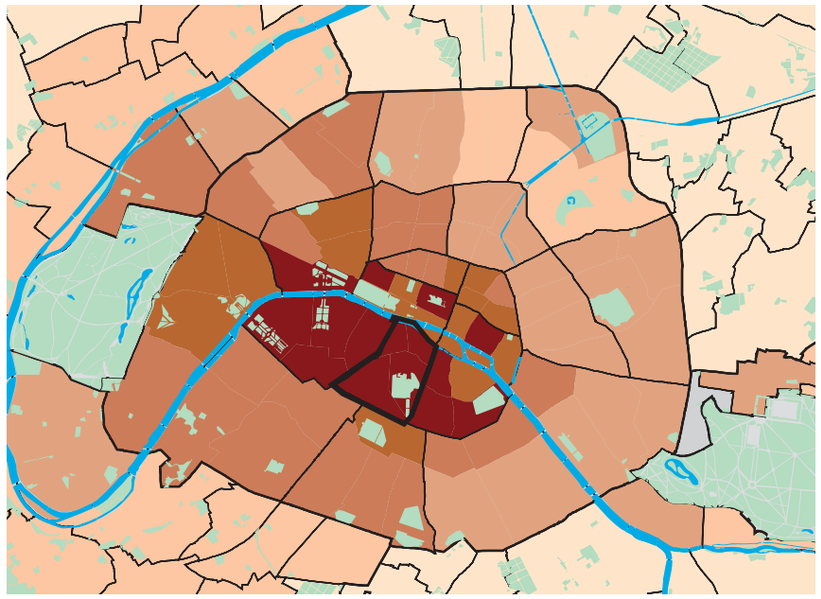

Logement

LOGEMENT SOCIAL

Le parc social est peu développé.

Le 6e comptait 920 logements sociaux (SRU) au 1er janvier 2007, soit 2,4 % des résidences principales [10] (15,4 % en moyenne à Paris). De 2001 à 2007, 193 logements sociaux ont été financés dans l'arrondissement. Le 6e présente l'un des taux les plus faibles de Paris en matière de logements sociaux, avec les 7e, 8e et 16e arrondissements. Il s'agit pour l'essentiel de petits immeubles ; seul le programme réalisé dans les années 1960 entre la rue Dupin et la rue Saint-Placide dépasse la centaine de logements. Plus de la moitié de ces logements sont concentrés dans le quartier Notre-Dame-des-Champs.

Près de 25 % [11] des logements sociaux existants, soit presque 150 logements, ont été mis en service entre 1945 et 1974, et 31 % d'entre eux, soit près de 180 logements, ont été mis en service entre 1975 et 1989. Enfin 44 % ont été mis en service depuis les années 1990.
Le parc social de fait est défini par le profil socio-économique de ses occupants, profil similaire à celui du parc social. Le 6e arrondissement n'est pas concerné. En effet, à Paris, les plus fortes concentrations de parc social de fait se situent dans les 10e, 11e, 18e, 19e et 20e arrondissements.

CONFORT

Des petits logements restent inconfortables aux derniers étages des immeubles de type haussmannien.

Le niveau de confort des logements de l'arrondissement s'est nettement amélioré depuis trente ans : en 1999, selon les données du recensement, 13,2 % des résidences principales n'avaient pas les éléments de confort (WC intérieurs, baignoire ou douche), alors qu'elles représentaient 19,6 % en 1990 et 27,8 % en 1982. La part des logements inconfortables dans les résidences principales reste néanmoins supérieure à celle observée sur l'ensemble de Paris (10 % en 1999).
Un périmètre assez vaste, situé de part et d'autre du boulevard Raspail et s'étendant jusqu'au jardin du Luxembourg, présente des taux d'inconfort supérieurs à 15 % : ceci s'explique sans doute par le grand nombre de chambres de services jusque-là non équipées dans les immeubles haussmanniens, même si une partie d'entre elles ont été modernisées ces dernières années.
Un seul immeuble du 6e arrondissement est recensé dans le cadre du Plan d'éradication de l'habitat indigne [12]. Il bénéficie, au travers de l'opération d'amélioration de l'habitat dégradé (OAHD), d'un dispositif incitatif s'appuyant sur des aides financières et techniques renforcées pour la réalisation de travaux.

10 – Les résidences principales sont estimées par la Préfecture de Paris à partir des fichiers DGI.
11 – Proportions calculées à partir du fichier Préfecture de Paris au 1er janvier 2005.
12 – Source : Observatoire du saturnisme, de l'insalubrité et de l'habitat dégradé, septembre 2006.

LOGEMENTS SOCIAUX SRU EN 2007

Nombre de logements
- 1
- 10
- 25
- 50
- 100
- 250
- 500
- 1000

logements agréés avant 2001

Créations 2001-2006
- construction
- acquisition-réhabilitation
- acquisition-conventionnement

zone de déficit en logement social

Sources : Préfecture de Paris, inventaire des logements sociaux au 1er janvier 2007
Ville de Paris au 31 décembre 2007

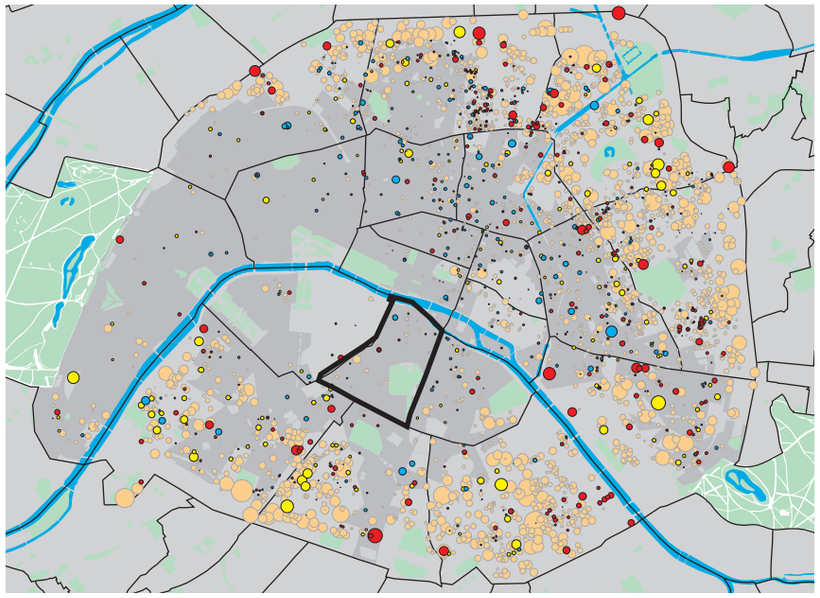

PARC SOCIAL DE FAIT

En pourcentage du parc locatif privé et autres statuts*
- moins de 5 %
- de 5 à 10 %
- de 10 à 15 %
- de 15 à 25 %
- de 25 à 35 %
- plus de 35 %

* logements meublés ou occupés à titre gratuit

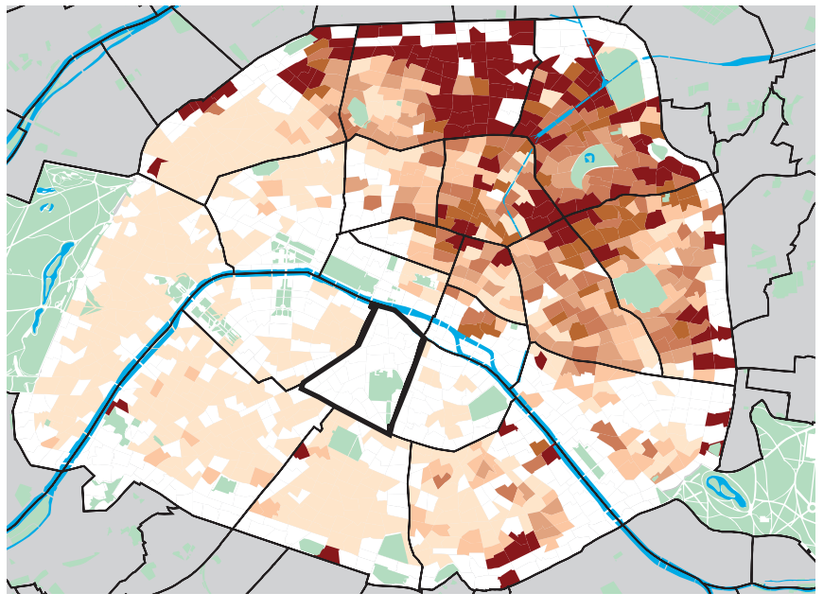

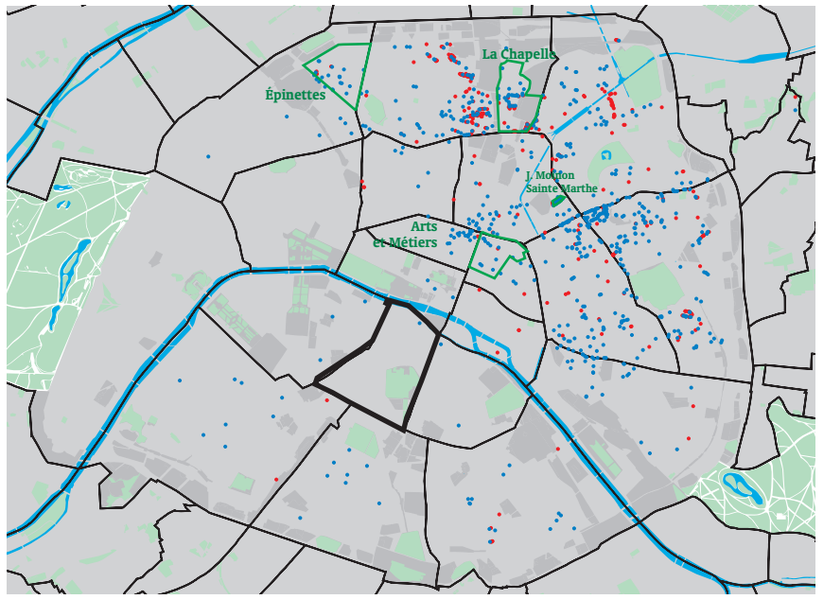

LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE

Stratégie
- appropriation publique (358 adresses)
- réhabilitation privée (692 adresses)

Source : Observatoire du saturnisme, de l'insalubrité et de l'habitat dégradé, janvier 2008

Emploi et économie

Les activités liées à l'éducation, au tourisme, à la restauration et au commerce de détail d'une façon générale occupent une place importante dans l'économie de l'arrondissement.

Les densités d'emplois sont fortes et marquées par une spécialisation dans les secteurs de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'édition.

Le 6e compte près de 43 110 emplois salariés en 2004, représentant 2,6 % de l'emploi salarié parisien. En une génération, entre 1978 et 2004, l'emploi salarié dans l'arrondissement a diminué de 11,1 % (–15,3 % en moyenne à Paris). Néanmoins, le nombre d'emplois a augmenté à nouveau depuis le milieu des années 1990 (+ 8,7 %), suivant la même tendance qu'à Paris (+ 8,8 %), avant de se stabiliser au début des années 2000.
En 1999, l'arrondissement comptait 2,1 emplois pour un résident actif (taux d'emploi de 1,4 à Paris).
Ces emplois sont exercés, à près de 50 % (49,9), par des actifs résidant à Paris (43,6 % sur l'ensemble de Paris en 1999). Et, parmi ces emplois, 16,9 % sont occupés par des actifs résidant dans le 6e arrondissement, soit un niveau inférieur à la moyenne de Paris, puisque 20,5 % des actifs parisiens vivent et travaillent dans le même arrondissement.

Dans l'arrondissement, la densité d'emplois salariés est très proche de la moyenne parisienne. Elle s'élève à 200 emplois à l'hectare (191 à Paris). C'est notamment au nord de l'arrondissement, de part et d'autre du boulevard Saint-Germain, place Saint-André-des-Arts, aux abords du carrefour de l'Odéon et de la place Saint-Sulpice, que les densités d'emplois salariés, sont importantes (plus de 200, voire plus de 500 salariés à l'hectare) : universités Paris-V et Paris-VI rue de l'École-de-Médecine, lycée Fénelon à proximité du carrefour de l'Odéon, mairie du 6e place Saint-Sulpice.
La zone de densité d'emploi élevée se prolonge vers l'ouest de l'arrondissement, dans des îlots situés à l'ouest de la rue de Rennes et au sud du boulevard Raspail notamment.

Les secteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche, ainsi que de l'édition sont fortement représentés dans l'arrondissement. En effet, les emplois publics totalisent 19,1 % de l'emploi salarié de l'arrondissement (19,2 % en moyenne à Paris), entre autres liés à la forte représentation de l'éducation. La présence d'universités, comme les facultés de droit ou de médecine, de l'École des Mines ou de l'École des hautes études en sciences sociales, de lycées comme Montaigne, Saint-Louis ou Fénelon, génèrent près de 5 500 emplois.
En liaison avec ces activités, le 6e regroupe aussi de nombreuses maisons d'édition (Larousse, L'École des loisirs, Seuil, Hatier, La Martinière…).

L'emploi de bureau représentait près de 18 600 emplois [13] en 1999, soit 43 % de l'emploi total de l'arrondissement (50 % à Paris).
L'emploi lié au tourisme totalise 15,8 % de l'emploi salarié de l'arrondissement, soit une part bien supérieure à la moyenne parisienne, qui s'établit à 8,8 %. C'est l'arrondissement dans lequel le poids de l'emploi touristique est le plus élevé. Ces emplois liés au tourisme relèvent essentiellement de la restauration traditionnelle (48,4 % dans le 6e arrondissement, 38,9 % à Paris) et de l'hôtellerie (22,4 %).
On notera le nombre important de bars, brasseries et cafés (6,3 % de l'emploi salarié touristique dans le 6e et 2,5 % à Paris).
Les établissements sont nombreux autour et entre les places Saint-Germain-des-Prés et Saint-Sulpice, dans l'ensemble du quartier Monnaie, notamment aux abords du carrefour Odéon et de la place Saint-Michel ; de même, boulevard Saint-Michel, rue Monsieur le Prince ou encore boulevard du Montparnasse.

Pendant la période 2001-2006, le nombre d'entreprises à Paris a progressé de 7,8 % (18 900 unités). Ce mouvement s'est accompagné d'une mutation sectorielle et d'une évolution vers des métiers de plus haute valeur ajoutée. Le 6e arrondissement accueille 7 120 entreprises au 1er janvier 2006, soit 2,7 % du total des entreprises implantées sur le territoire parisien. Ce taux peu élevé est à relier à la présence d'établissements publics, qui ne sont pas répertoriés parmi les 7 115 entreprises de l'arrondissement mentionnées.
Au 1er janvier 2006, les arrondissements accueillant le plus d'entreprises sont, dans l'ordre, les 8e, 16e, 17e et 11e arrondissements, qui regroupent ensemble plus de 35 % des implantations, le 8e se détachant nettement (12,5 %). Les 3e, 4e, 5e, 6e et 7e arrondissements en hébergent chacun moins de 3 %. Les 1er, 2e, 9e, 10e, 12e, 13e, 14e, 15e, 18e, 19e et 20e accueillent chacun entre 3,3 et 6,4 % des entreprises parisiennes.
Ce flux positif est le fruit de plusieurs mouvements (créations, défaillances, transferts dans Paris et à l'extérieur).

13 – Rapport Tertiarisation, Observatoire régional de l'immobilier d'entreprise, source RG 1999.

DENSITÉ D'EMPLOI SALARIÉ

Emploi salarié à l'hectare
- moins de 20
- de 20 à 80
- de 80 à 200
- de 200 à 500
- plus de 500

Équipements
- espaces verts et sportifs, cimetières…
- SNCF, non renseigné

Sources: Ilots et équipements Apur
Bâtiments : BD TOPO (R) PAYS Copyright IGN
CLAP* 2004 – Traitement Apur

* CLAP (Connaissance localisée de l'appareil productif) est un système d'information de l'Insee alimenté par différentes sources, dont l'objectif premier est de fournir des statistiques localisées, par activité, notamment sur l'emploi.

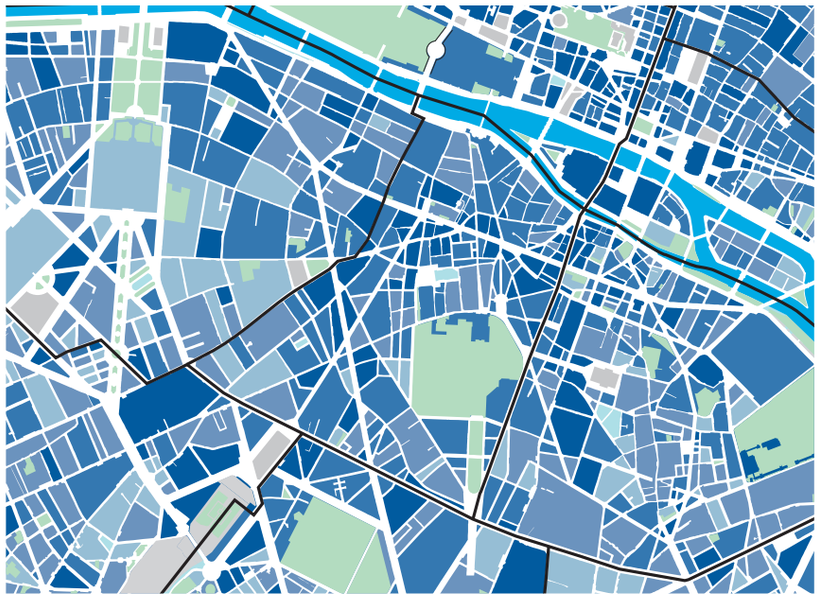

SPÉCIFICITÉS ÉCONOMIQUES

(hors activités commerciales)

6e arrondissement
- enseignement supérieur et recherche
- édition de livres
- librairies, papeteries, marchands de journaux
- antiquités, galeries d'art

Nombre de salariés
- de 1 à 50
- de 51 à 100
- de 101 à 500
- plus de 500

Source : CLAP* 2004 – Traitement Apur
Bâtiments : BD TOPO (R) PAYS Copyright IGN
Février 2007

* CLAP (Connaissance Localisée de l'Appareil Productif) est un système d'information de l'Insee alimenté par différentes sources dont l'objectif premier est de fournir des statistiques localisées, par activité, notamment sur l'emploi…

Commerce

ÉQUIPEMENT COMMERCIAL

Commerce de détail de moins de 300 m²
- alimentaire
- café, restaurant
- autre commerce
- commerce de gros

Alimentaire de plus de 300 m²
- de plus de 5 000 à 10 000 m²
- de 1 000 à 5 000 m²
- de 300 à 1 000 m²

Autres commerces de plus de 300 m²
- plus de 10 000 m²
- de 5 000 à 10 000 m²
- de 1 000 à 5 000 m²
- de 300 à 1 000 m²

Centre commercial
- alimentaire
- café, restaurant
- autre commerce

- plus de 50 000 m²
- de 10 000 à 50 000 m²
- de 5 000 à 10 000 m²
- de 1 000 à 5 000 m²

Source : BDCOM 2007

LOCAUX COMMERCIAUX VACANTS

- local vacant
- autre local commercial

Source : BDCOM 2007

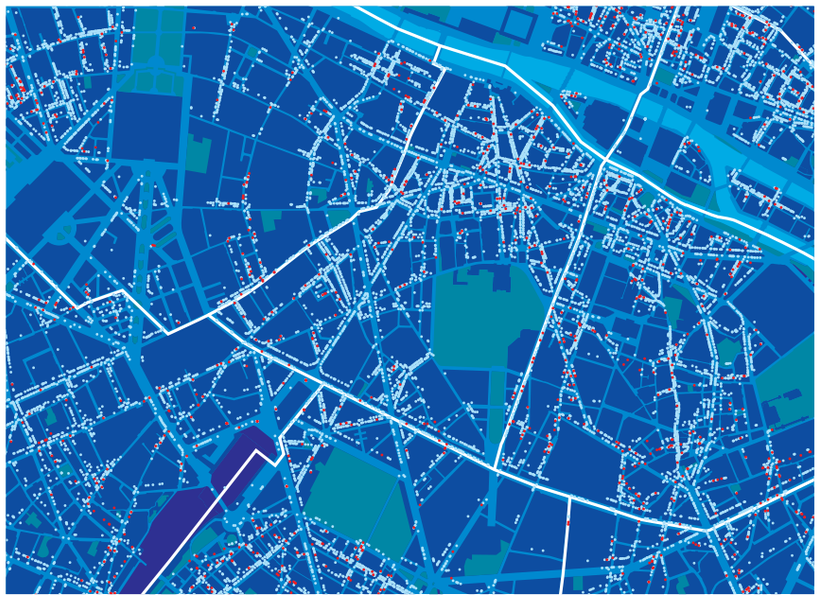

SPÉCIFICITÉS COMMERCIALES

6e arrondissement

- chaussures
- équipement du foyer
- librairie
- galerie d'art
- vente de livres anciens
- vente d'articles religieux
- prêt-à-porter

Nombre de commerces de prêt-à-porter dans les galeries ou centres commerciaux
- de 8 à 50
- de 50 à 100
- de 100 à 150
- de 150 à 200

Source : BDCOM 2007

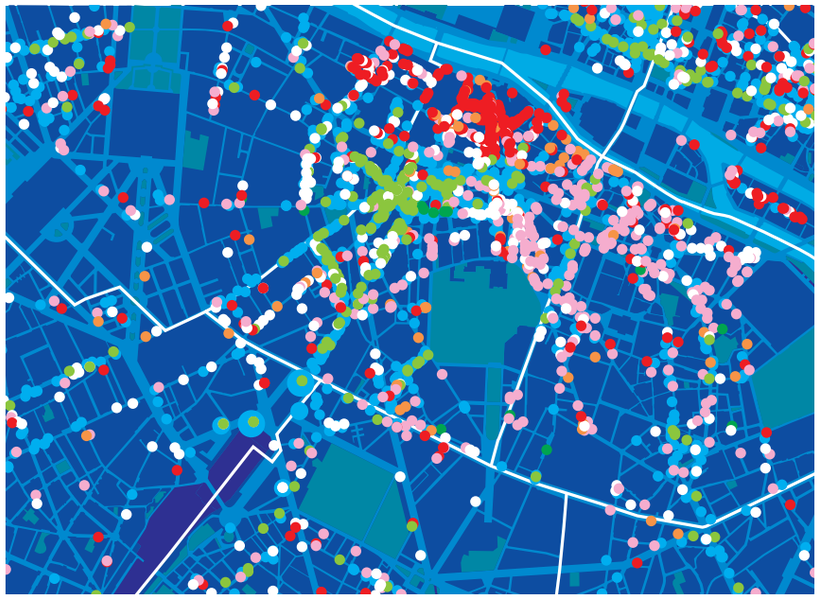

Une offre commerciale d'échelle locale et globale, qui génère une partie importante des emplois de l'arrondissement.

L'emploi lié au commerce s'élève à près de 7 700 emplois salariés en 2004, soit 17,8 % de l'emploi salarié de l'arrondissement, une part presque deux fois plus importante que la moyenne parisienne (10 %).
En 2007, le 6e arrondissement compte quelque 3 133 établissements commerciaux d'après les informations de la Banque de données sur le commerce.
Le commerce alimentaire est bien implanté : l'arrondissement compte 4,2 commerces pour 1 000 habitants, soit une proportion plus élevée que la moyenne parisienne (3,2 pour 1 000). Deux pôles traditionnels se maintiennent, le Marché Saint-Germain et la rue de Buci, auxquels s'ajoute la rue du Cherche-Midi, en liaison avec le « marché bio » du boulevard Raspail.

Le tissu commercial est particulièrement riche et diversifié. Arrondissement « culturel » par excellence, le 6e regroupe des commerces liés aux antiquités et à l'art, des maisons d'édition et des librairies (presque 150). Des dispositions doivent être prises pour conforter cet élément patrimonial du commerce parisien. Les galeries d'art sont nombreuses rue de Seine, rue Bonaparte, rue Jacob, rue Mazarine, et rue Guénégaud, représentant plus de 220 établissements dans l'arrondissement.

Des pôles de commerces de prêt-à-porter sont très développés rue de Sèvres, rue de Rennes et rue du Four. Les grandes chaînes de prêt-à-porter sont implantées dans le haut de la rue de Rennes. L'habillement de luxe, rejoint par des bijoutiers prestigieux, a investi les alentours de l'église Saint-Germain-des-Prés (Giorgio Armani, Cartier) et de l'église Saint-Sulpice. Une partie de la rue du Cherche-Midi, autrefois riche en antiquaires, est aujourd'hui dévolue aux magasins de maroquinerie et de chaussures.
Les commerces liés à l'équipement de la maison au sens large se concentrent principalement au nord de l'arrondissement. Il s'agit notamment de magasins d'antiquités et de commerces de petit équipement du foyer.
Le 6e jouit d'une position importante dans le domaine du livre et de la papeterie scolaire, avec notamment l'importante librairie Joseph Gibert.

Le commerce de livres anciens est concentré quai des Grands-Augustins et dans les rues qui y débouchent, ainsi qu'au nord du jardin du Luxembourg, rue de Tournon ou rue de Condé par exemple. Le commerce d'articles religieux subsiste à proximité de l'église Saint-Sulpice, avec notamment la librairie La Procure.
Les cafés et restaurants ont depuis longtemps investi le nord de l'arrondissement, aux abords de Saint-Germain-des-Prés et du carrefour de l'Odéon. Une autre concentration de cafés et de restaurants se situe boulevard du Montparnasse, en liaison avec les nombreux cinémas du secteur.

Dans le 6e, en 2007, seuls 4,3 % des locaux en rez-de-chaussée sont comptabilisés comme vacants, soit l'une des plus faibles parts à Paris (9,4 % en moyenne). Il est probable qu'il s'agisse, en très grande majorité, de vacance liée au renouvellement.

Le 6e arrondissement possède l'armature commerciale la moins proche de la moyenne parisienne. Il accueille des proportions élevées de commerces d'équipement de la personne et liés à la culture et aux loisirs (respectivement 28,3 % et 17,5 % pour 13,6 % et 9,8 % à Paris), tandis que les commerces de proximité (alimentaire et services commerciaux) y sont moins représentés. Entre 2003 et 2007, on note une baisse de 40 commerces (–1,3 %), en particulier dans le domaine de la culture et des loisirs.
Il est possible qu'une partie de cette diminution apparente résulte d'annexion par des commerces voisins.

ÉVOLUTION DES COMMERCES

BDCOM 2003 et 2007

6e arrondissement

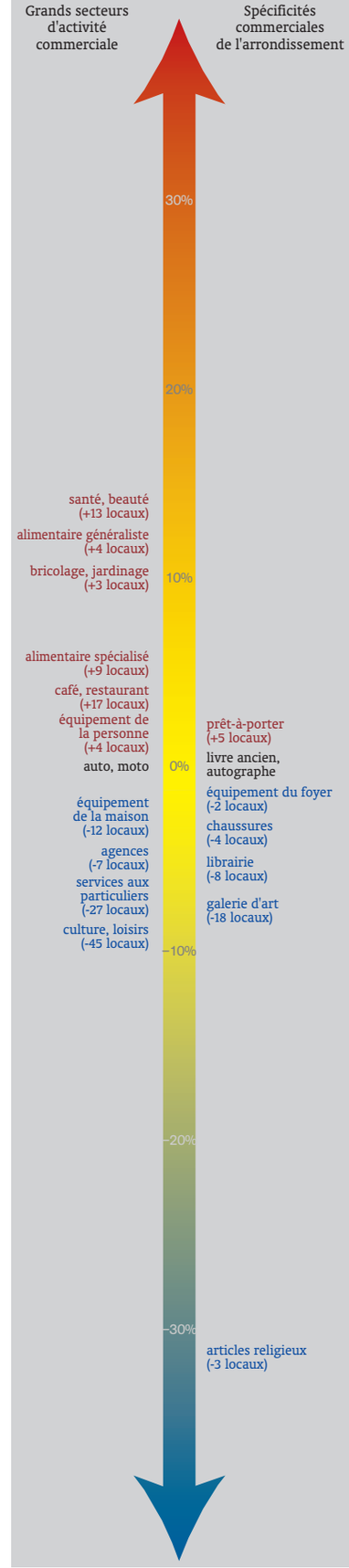

Environnement

ÉNERGIE

La perspective du changement climatique fait de la réduction des émissions de gaz à effet de serre une priorité nationale, l'objectif étant pour notre pays de les réduire de 75 % d'ici 2050 (comme le rappelle la loi sur l'énergie de juillet 2005). L'usage des bâtiments représente à lui seul le tiers des émissions de gaz à effet de serre et moins de la moitié de l'énergie consommée en France.
En 2004, la consommation d'énergie des résidences principales parisiennes s'élevait à 17 téras watt heure [14], dont 72 % liés aux besoins de chauffage. Dans son immense majorité, le parc de logements parisiens est antérieur à la première réglementation de 1974, les enveloppes des bâtiments sont donc thermiquement peu performantes.
En revanche, cet effet est plus que compensé par la forme urbaine dense et compacte des tissus parisiens. Pour cette raison, les consommations des résidences principales parisiennes sont inférieures d'un tiers aux valeurs nationales.
Pour son seul chauffage, un Parisien émet 340 kilogrammes de carbone, une valeur comparable à celle enregistrée à l'échelle nationale (les émissions de CO_2 pour le reste de la France sont en effet réduites par rapport à la consommation énergétique, en raison d'une part significative de chauffage au bois).
Les équipements de chauffage se répartissent ainsi (Insee 1999) : 32 % électrique, 38 % gaz, 11 % chauffage urbain, 9 % fioul, 1 % bois et charbon, 9 % autres. La part du chauffage collectif s'élève à 40 %.
Dans le 6e arrondissement, le chauffage est principalement réparti entre individuel électrique et individuel gaz.

14 – TWh (« téra watt heure ») : désigne une quantité d'énergie, 1 TWh représente l'énergie dégagée par la combustion de 86 000 tonnes de pétrole.

CHAUFFAGE COLLECTIF

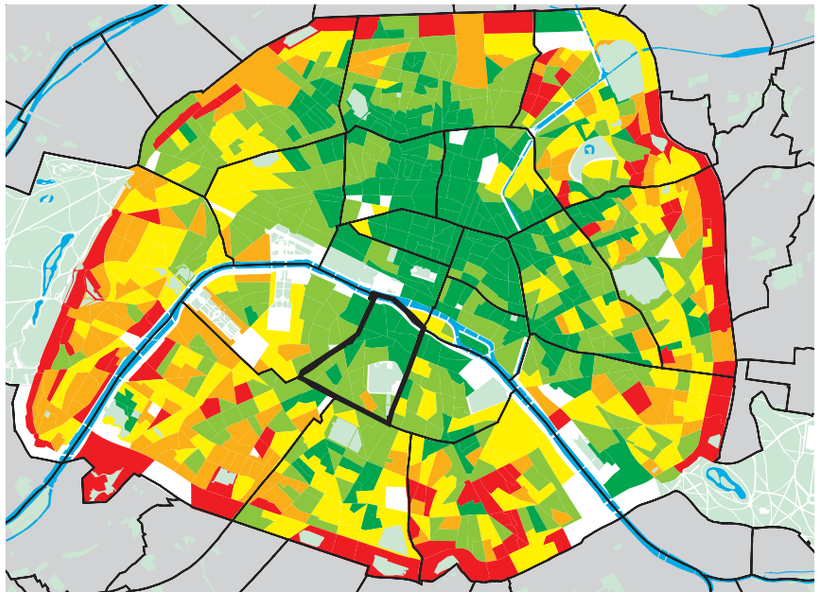

- de 0 à 20 %
- de 20 à 40 %
- de 40 à 60 %
- de 60 à 80 %
- de 80 à 100 %
- espaces verts et sportifs, cimetières…

Ne sont représentés que les IRIS comportant plus de 50 logements.

Source : Recensement général de la population 1999 - Insee

ÉQUIPEMENTS DE CHAUFFAGE DES RÉSIDENCES PRINCIPALES PARISIENNES

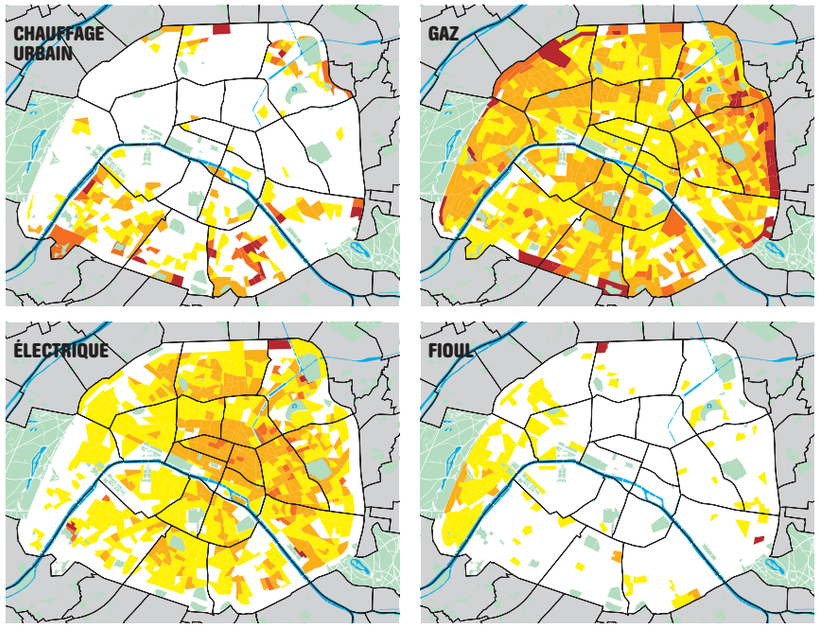

- de 0 à 20 %
- de 20 à 40 %
- de 40 à 60 %
- de 60 à 80 %
- de 80 à 100 %
- espaces verts et sportifs, cimetières…

Ne sont représentés que les IRIS comportant plus de 50 logements.

Source : Recensement général de la population 1999 - Insee

NATURE À PARIS

Le PLU liste de très nombreux espaces où la présence du végétal est réglementée (espaces verts, espaces verts protégés, zones naturelles et forestières, etc.). Toutefois, la vision qu'il offre demeure insuffisante pour mesurer à quel point la nature est présente à Paris. La carence en végétal des quartiers centraux, soulignée par le PLU, apparaît clairement ; ainsi que la contribution essentielle des intérieurs de parcelles (qu'ils soient classés ou non en Espace vert protégé). La carte cadrée à l'échelle de tout Paris permet aussi de mettre en avant le contraste qui existe entre le milieu urbain parisien et les communes riveraines. Le boulevard périphérique marque une nette rupture entre l'habitat *extra-muros* souvent dilué et emprunt d'une végétation diffuse, et l'*intra-muros* avec son habitat dense, compact et plus minéral.
Au-delà de ces considérations paysagères, une question se pose sur la place et l'existence d'une nature sauvage à Paris (« biodiversité »). Tous les espaces apparaissant en vert sur le plan de la végétation n'offrent pas la même capacité d'accueil aux espèces animales et végétales, l'entretien des espaces et leur fréquentation étant les deux principaux critères limitant la présence de la biodiversité.
Un recensement réalisé par le Muséum national d'histoire naturelle et les services de la Ville de Paris s'est penché sur quelques lieux emblématiques de la biodiversité parisienne : la Seine, la petite ceinture ferroviaire, le cimetière du Père-Lachaise, les deux bois (Boulogne et Vincennes).
On y a dénombré 841 espèces végétales (pour les seules plantes à fleurs et fougères), dont 8 espèces protégées en Ile-de-France et 7 orchidées ainsi que 14 ZNIEFF (Zone nationale d'intérêt faunistique et floristique). Côté faune, on a recensé 1232 invertébrés et 245 vertébrés.

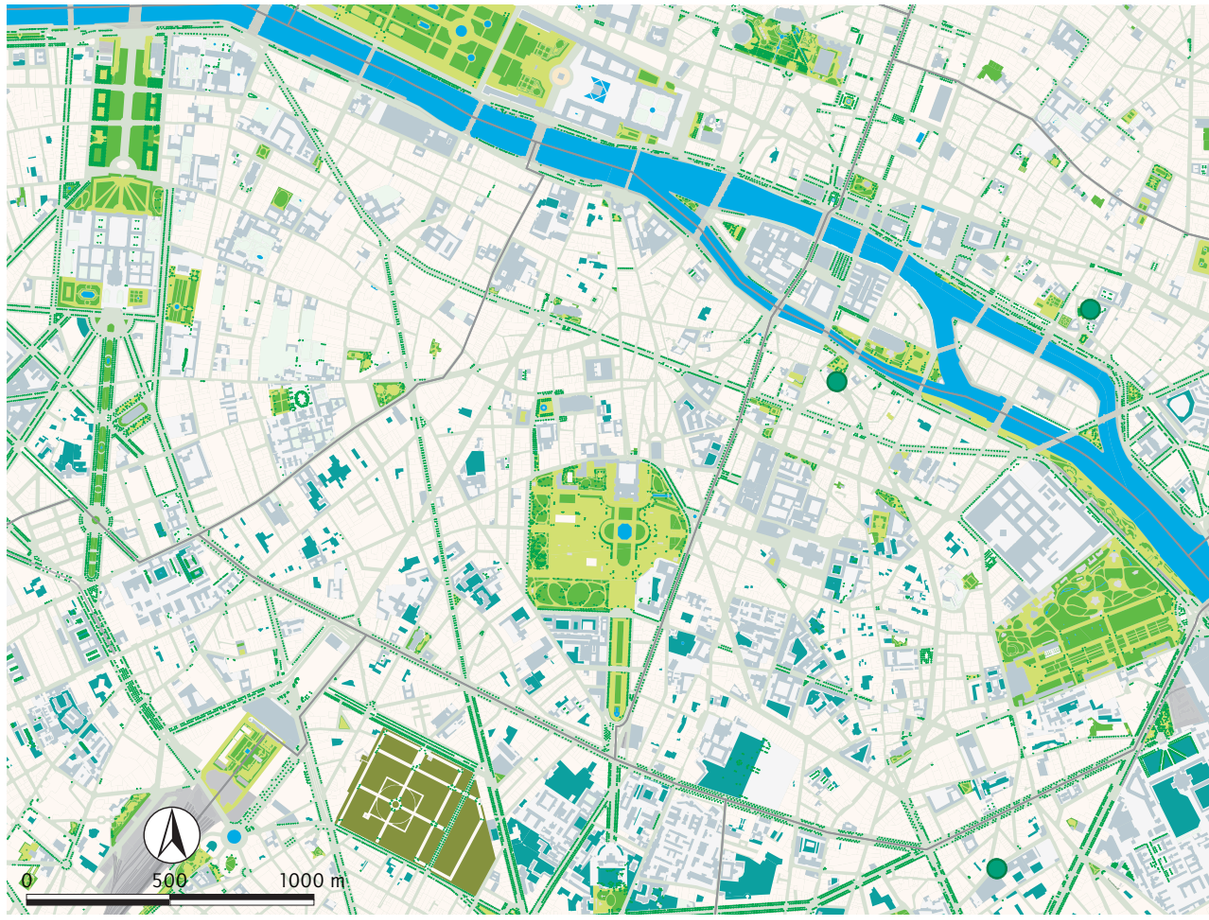

VÉGÉTATION À PARIS, 2007

- pelouses et espaces verts publics
- espaces verts protégés
- cimetières
- terrains de sport de plein air
- murs végétalisés
- arbres d'alignement

Cartographie issue de SIG Biodiversité

Sources et dates des données :
Ville de Paris – Espaces verts protégés au 25 avril 2007
DVD/Apur – Arbres d'alignement au 1er janvier 2006
DPJEV/Apur – Espaces verts publics au 12 décembre 2007

Formation

PARIS VERS 1550
Plan de Truschet et Hoyau dit « plan de Bâle »

- rues du Paris médiéval dans le Paris actuel

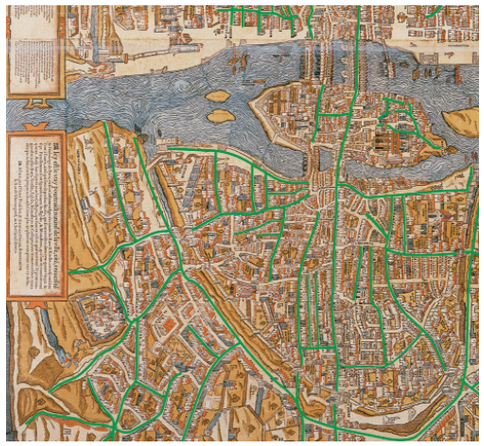

1780-1830
Assemblage du plan de Verniquet (à l'intérieur du mur des Fermiers généraux) et des minutes de banlieue de Paris (à l'extérieur de l'enceinte des Fermiers généraux)

- 1784-1790 mur des Fermiers généraux
- 1841-1845 enceinte de Thiers
- voie percée de 1780 à 1830
- limites d'arrondissements actuelles

1871
Alphand
Atlas des travaux de Paris

- opérations de voirie réalisées de 1848 à 1854
- opérations de voirie réalisées de 1854 à 1871
- opérations de voirie réalisées de 1871 à 1889
- limites d'arrondissements actuelles

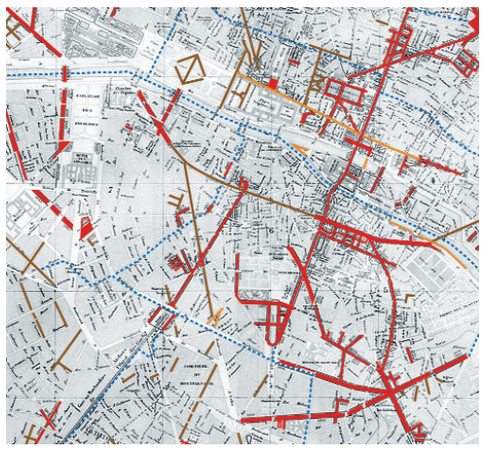

1940
Extrait de la carte de France « type 1922 » éditée vers 1940
IGN

- Réseau créé sous la IIIe République, y compris les voies percées ou amorcées par Haussmann
- limites d'arrondissements actuelles

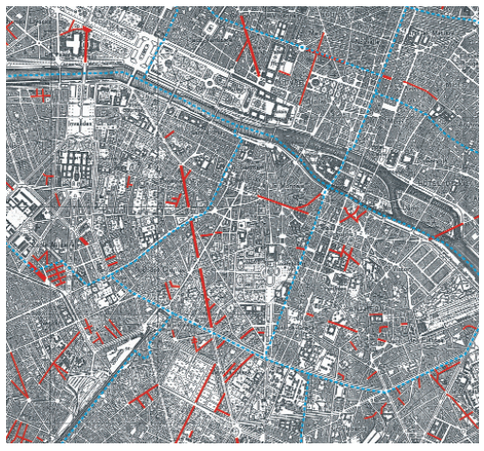

L'urbanisation du 6e arrondissement est relativement tardive, si l'on excepte celle de sa frange orientale. L'origine urbaine de l'arrondissement réside avant tout dans le quartier Saint-André-des-Arts et dans la fondation de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés (VIe siècle), constituée en bourg fortifié au XIIe siècle.
À la fin du Moyen Âge, s'ajoute le quartier développé à partir de la porte de Buci. Aux XVIIe et XVIIIe siècles, l'urbanisation des espaces restés libres entre la Seine et la rue de Vaugirard s'effectue le long des rues Dauphine, Mazarine, de Seine, Saint-Sulpice et leurs alentours. À la fin du XVIIIe siècle, l'arrondissement connaît plusieurs opérations importantes : construction de l'École de chirurgie, de la Monnaie, du Théâtre de l'Odéon.
Sous le premier Empire, de nombreuses voies sont ouvertes : rues Bonaparte, de l'Abbaye, d'Assas et, surtout, avenue de l'Observatoire. Sous le second Empire, les travaux entrepris concernent les deux parties de l'arrondissement, de part et d'autre de la rue de Vaugirard. La rue de Rennes est ouverte, ainsi qu'au nord les boulevards Saint-Michel et Saint-Germain, puis, après Haussmann, la percée du boulevard Raspail achève le système de distribution de l'arrondissement. Le jardin du Luxembourg est amputé à sa périphérie par l'urbanisation de l'ancienne pépinière du Luxembourg, à l'ouest par des institutions universitaires et, à l'est, par des immeubles de rapport. C'est toutefois l'occasion d'étendre le jardin classique sous la forme de jardins à l'anglaise le long des rues de Vaugirard et Auguste-Comte.

Depuis le début du XXe siècle, l'organisation du 6e arrondissement n'a pas subi de transformation notable.

Structure urbaine

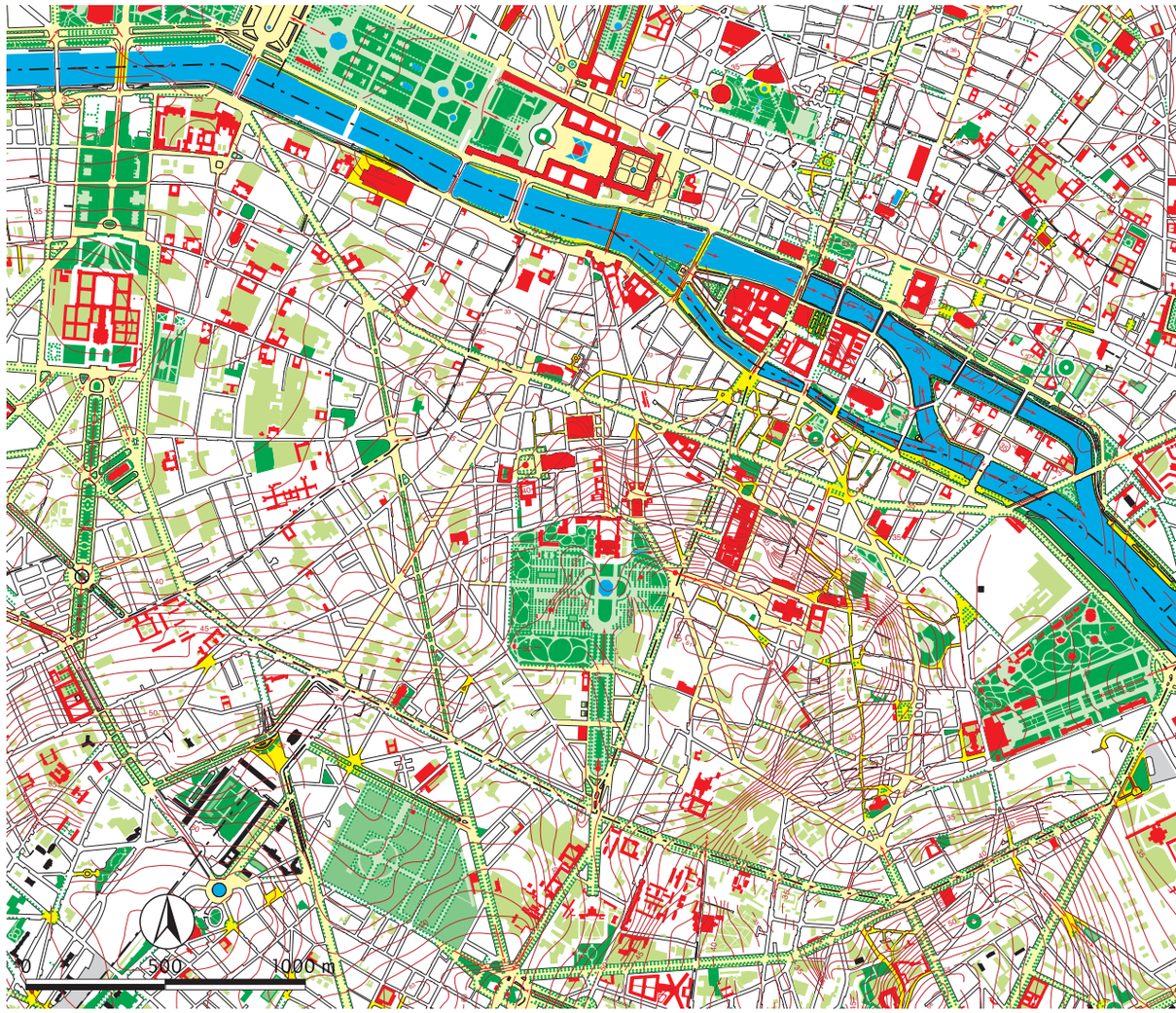

PAYSAGES

Le relief du 6e arrondissement descend en pente douce du plateau de Montsouris vers la plaine alluviale de la Seine.
La principale composition urbaine est celle qui s'est formée progressivement à partir du Sénat et du jardin du Luxembourg, seul grand espace végétal de l'arrondissement, prolongée par l'avenue de l'Observatoire. D'autres tracés monumentaux parcourent le territoire, comme les boulevards Saint-Michel (partie méridionale de l'axe nord-sud de la « Grande Croisée » de Paris), Saint-Germain (grand boulevard circulaire sud), Raspail et du Montparnasse, tous plantés d'arbres à l'alignement, tandis que la rue de Rennes, offre une perspective sur l'ensemble Maine-Montparnasse. Les espaces réguliers sont nombreux, telles les places Saint-Sulpice, de l'Institut et de Furstemberg. La place de l'Odéon, d'où rayonnent plusieurs rues (rues Crébillon, de l'Odéon, Casimir-Delavigne…), constitue l'ensemble régulier le plus original. Les principaux espaces singuliers sont les places Saint-Germain-des-Prés et Saint-Michel. De plus, les monuments sont nombreux dans cet arrondissement (Sénat, église Saint-Sulpice, théâtre de l'Odéon, Institut de France, Hôtel des monnaies…).

STRUCTURE URBAINE

Encadrant le jardin du Luxembourg, la structure des voies principale, de l'arrondissement dessine un quadrilatère, constitué des boulevards Saint-Germain, Saint-Michel, du Montparnasse et de la rue de Rennes. À ce système s'ajoutent la rue d'Assas, symétrique du boulevard Saint-Michel par rapport à l'avenue de l'Observatoire, et le boulevard Raspail, tracé en une diagonale se superposant à un réseau composite de voies plus anciennes qui convergent vers la Seine (rues Mazarine, de Seine, Bonaparte…). À l'ouest, les rues de faubourgs (rues de Vaugirard, du Cherche-Midi, de Sèvres) prolongent et achèvent la structure en éventail qui appartient au 7e arrondissement.

LES PAYSAGES

Formes structurantes

- tracés structurants
- espaces singuliers
- perspectives et échappées
- bâtiments de 13 étages et plus (IGH)
- Seine, canaux et plans d'eau

Composants du paysage et de son décor

- édifices remarquables
- plantations d'alignements
- espaces verts publics
- cimetières
- terrains de sport
- murs végétalisés
- espaces et talus des grandes infrastructures
- jardins privés

Structure urbaine

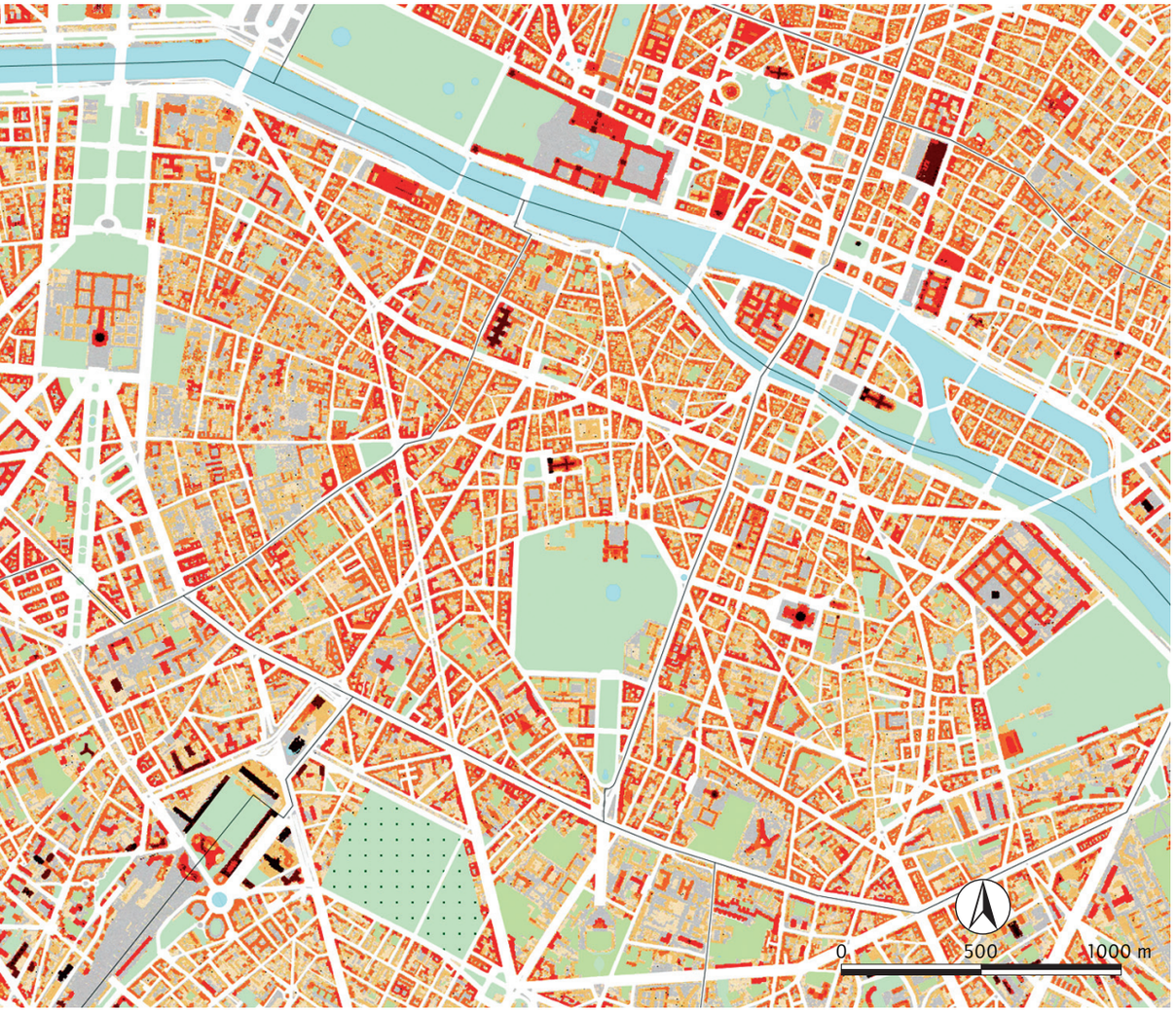

HAUTEUR DES BÂTIMENTS

- moins de 2 mètres
- de 2 à 9 mètres
- de 9 à 18 mètres
- de 18 à 25 mètres
- de 25 à 37 mètres
- de 37 à 52 mètres
- plus de 52 mètres
- cimetières
- espaces verts
- EVIP

La structure parcellaire se décompose en plusieurs parties : une première suit l'ancienne enceinte de Philippe Auguste, jusqu'à la rue Bonaparte ; une deuxième s'organise sur la rue Saint-André-des-Arts ; une troisième est respectivement perpendiculaire à la rue du Cherche-Midi, au boulevard du Montparnasse et à la rue de Rennes. Dans ces différentes trames s'inscrivent quelques figures autonomes de lotissements, comme ceux de l'Odéon, de l'ancien jardin des Chartreux (rues Madame, Jean-Bart…), des rues Le-Verrier ou Bréa.

TISSUS URBAINS

Les tissus urbains du 6e arrondissement sont majoritairement continus, de type régulier et composite. Les tissus réguliers se situent le long des percées du XIXe siècle (rues d'Assas, de Rennes…) et dans des lotissements, comme ceux de l'Odéon ou de l'ancien jardin des Chartreux. Les tissus composites dominent dans les quartiers les plus anciens (rues Saint-André-des-Arts, de Seine…) et les faubourgs (rues de Sèvres et du Cherche-Midi). Au sud de l'arrondissement se trouvent de rares tissus discontinus et des jardins privés, notamment entre la rue d'Assas et le boulevard du Montparnasse.

CADRE URBAIN

Les derniers contreforts du plateau de Montsouris, au sud, et le flanc de la montagne Sainte-Geneviève, à l'est, donnent au 6e arrondissement son relief. Au nord, face à la Seine, le front bâti poursuit celui du 5e arrondissement. Un peu plus loin, face au flanc sud de la cour carrée du Louvre, l'Institut de France interrompt la suite des îlots réguliers de texture médiévale. Ici, c'est l'important contrebas du quartier par rapport au quai de la Seine qui surprend. Les paysages les plus marquants du 6e arrondissement sont ceux issus de la rencontre entre le réseau haussmannien et les tracés médiévaux, où les fronts bâtis réguliers se dressent face aux immeubles plus anciens, notamment le long du boulevard Saint-Germain (place Saint-Germain-des-Prés, place Jacques-Copeau et carrefour de l'Odéon). En revanche, les perceptions les plus attachantes sont celles que l'on découvre au cœur des compositions classiques, telles que la perspective divergente de la rue de Tournon sur le palais du Luxembourg, le trident de l'Odéon, ou la place Furstemberg.

C'est la forte imbrication des institutions dans des fragments d'architecture ordinaire qui frappe : l'École des beaux-arts, la faculté ou l'École de médecine, le lycée Saint-Louis, l'Institut, la Monnaie, l'École des hautes études, ou le théâtre de l'Odéon qui commande tout un fragment de ville. Certains monuments isolés et fortement mis en scène émergent : l'église Saint-Sulpice, face à la place éponyme, ou le palais du Luxembourg dans l'axe de la rue de Tournon. Quelques repères s'y ajoutent : la tour Montparnasse, le Panthéon, l'Observatoire et ses allées qui, associés au jardin du Luxembourg, constituent l'une des compositions paysagères les plus remarquables de Paris.

La superposition des deux systèmes de tracés, haussmannien et antérieur, propose des découvertes contrastées. Au nord du jardin du Luxembourg, et plus encore à l'intérieur de l'arc du boulevard Saint-Germain, le réseau extrêmement ramifié de voies anciennes offre une morphologie très constituée, parfois imposante (rue Mazarine). On s'en échappe par quelques voies, rues du Four, de Sèvres et du Cherche-Midi, par exemple, ou, à un degré moindre, le long de la rue de Vaugirard, la plus longue de Paris. L'aménagement des abords du jardin du Luxembourg a produit deux lotissements au dessin orthogonal. Autour des rues de Fleurus et Madame s'organise un quartier encadré par les rues d'Assas et de Vaugirard. Entre la rue Notre-Dame-des-Champs et le boulevard du Montparnasse, un tissu de rues serrées, traversé en biais par le boulevard Raspail, contraste avec les grands îlots qui les bordent. Cet ensemble n'est pas le fruit d'un lotissement volontaire. On y découvre, rue Vavin, le fameux immeuble à gradins de l'architecte Henri Sauvage (1912).

Synthèse

LES PAYSAGES

Formes structurantes

- tracés structurants
- espaces singuliers
- perspectives et échappées
- bâtiments de 13 étages et plus (IGH)
- Seine, canaux et plans d'eau

Composants du paysage et de son décor

- édifices remarquables
- plantations d'alignements
- espaces verts publics
- cimetières
- espaces sportifs
- espaces et talus des grandes infrastructures
- espaces verts privés
- murs végétalisés

LES TISSUS URBAINS

- tissus continus
- tissus composites
- tissus discontinus
- grandes emprises d'activités
- tissus de petite échelle

- faisceaux ferroviaires
- axes routiers couverts

Données Sdrif et Cadre urbain pour la banlieue

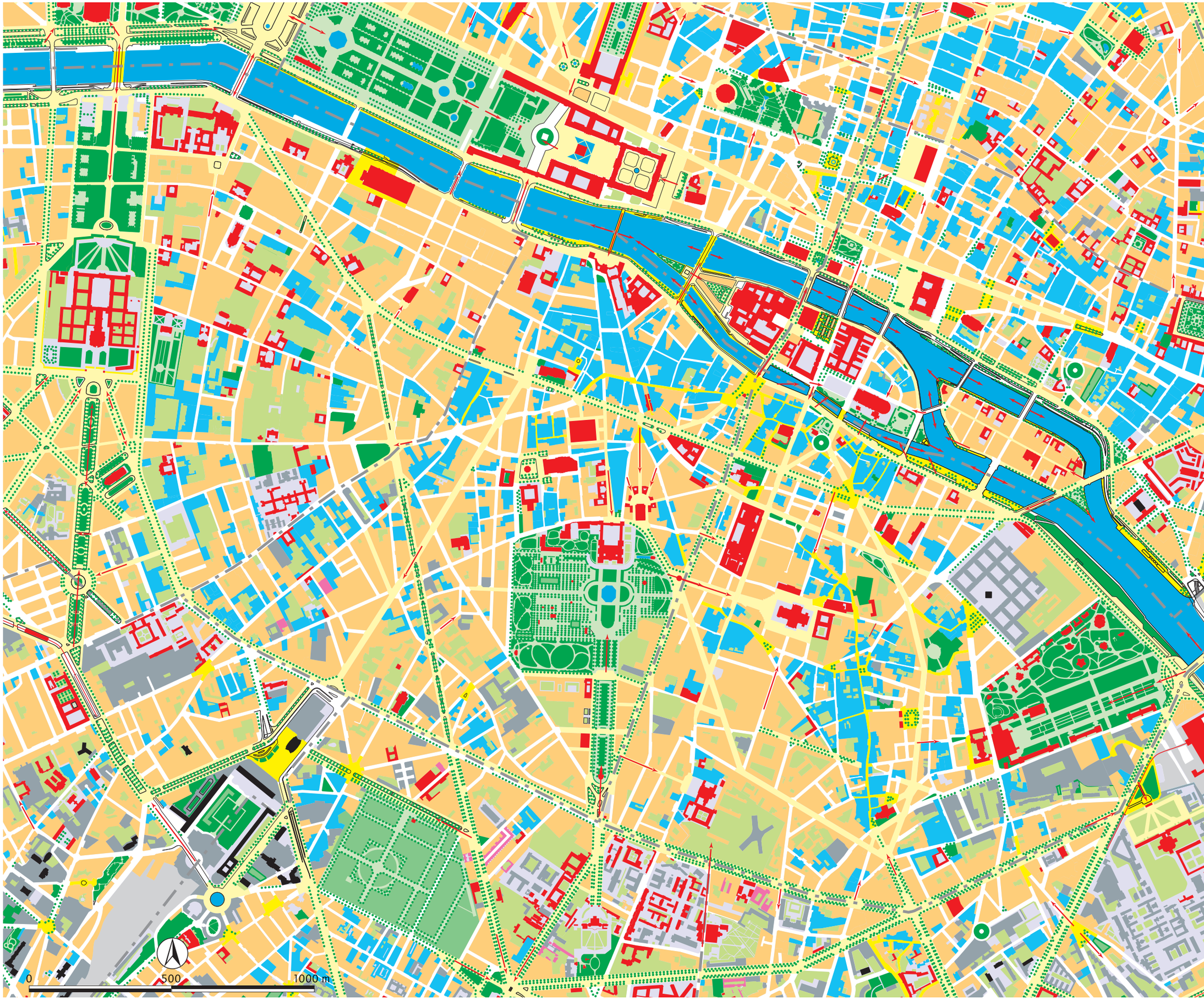

Protections et transformations récentes ou en cours

Depuis 2001, le cadre bâti du 6e arrondissement n'a pas fondamentalement évolué, en raison de l'ancienneté et de la densité des constructions et de la rareté des emprises foncières disponibles. Par ailleurs, la volonté de préserver le cadre bâti a conduit à protéger de nombreux immeubles, dans le cadre des Protections ville de Paris (PVP) qui, ajoutés à ceux relèvant des monuments historiques, recouvrent près de six parcelles dix dans le nord de l'arrondissement. Les transformations récentes et en cours sont relativement limitées. Dans le domaine du logement, environ 120 logements sociaux pour étudiants ont été réalisés dans un immeuble existant rue Bonaparte et dans un bâtiment neuf, rue Mazet. Des établissements scolaires publics et privés ont été restructurés et étendus : le collège Jacques-Prévert a été agrandi (+ 500 m²) dans sa cour, le collège Stanislas a été complétéde 1 200 m² d'habitation et d'équipement, les lycées Montaigne et Carcado-Saisseval se sont développés. Les universités Paris-II, IV et VI ont bénéficié de 8 000 m² de réhabilitation ou d'extension. La maison de la recherche de la Sorbonne s'est ainsi implantée dans un bâtiment rue Serpente. Un travail important a été entrepris sur des édifices remarquables, qui ont été rénovés, agrandis ou mis aux normes. On peut citer : la restauration, la modernisation et la mise en conformité de l'Odéon-Théâtre de l'Europe qui, après avoir retrouvé la géométrie d'origine de sa toiture, a rouvert ses portes en 2006, les travaux de rénovation de la tour nord de l'église Saint-Sulpice, l'extension du musée du Luxembourg.

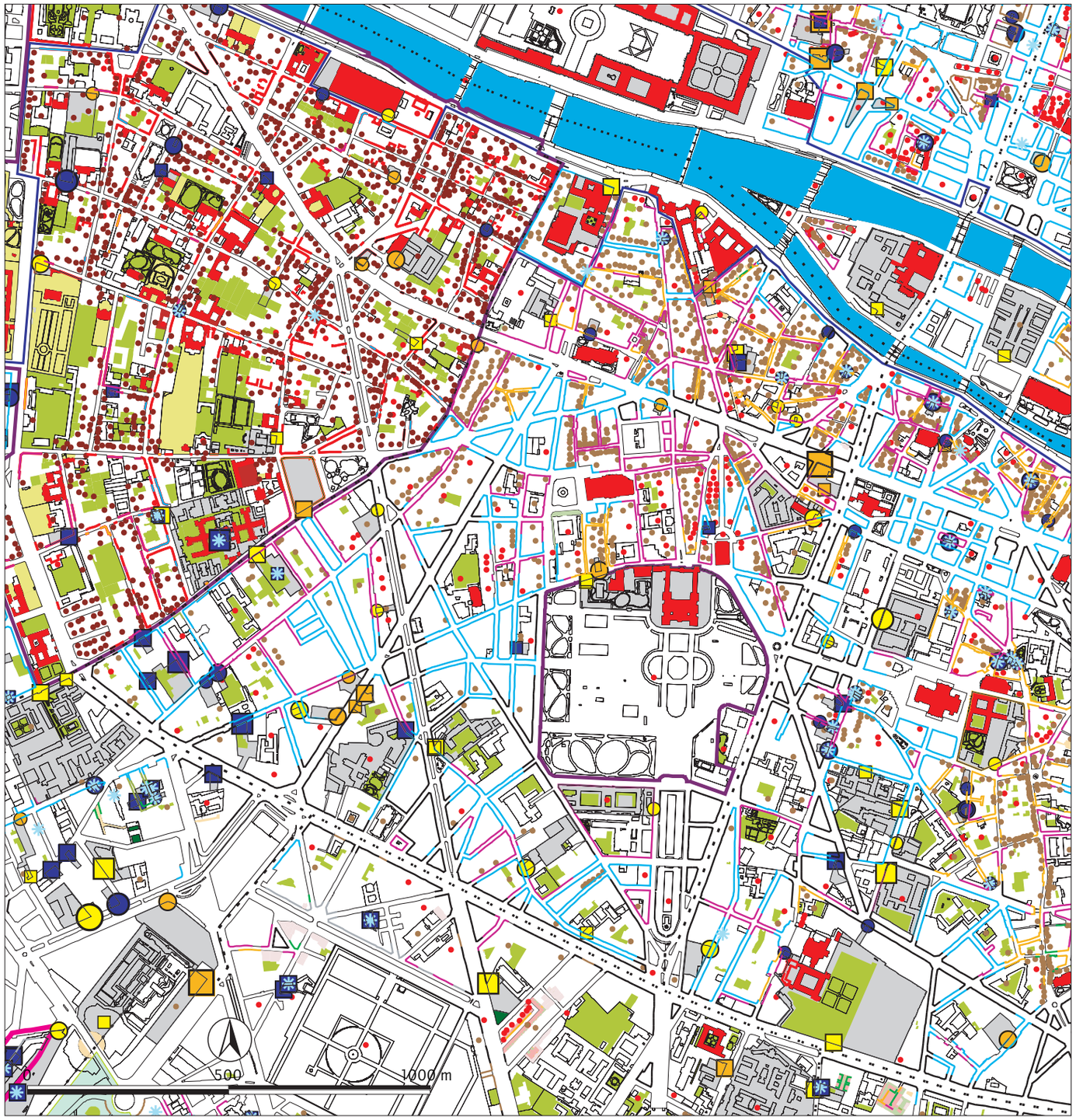

LES PROTECTIONS

Dispositions relevant du PLU de Paris

- protection des maisons et villas
- volumétrie à conserver
- espace vert à protéger
- emprise de construction basse
- espace à libérer
- espace libre protégé
- espace libre à végétaliser

Hauteur maximale des façades en mètres

- 5 m
- 7 m
- 10 m
- 12 m
- 15 m
- 18 m
- 20 m
- 23 m
- 25 m
- même hauteur
- Montmartre : hauteur spécifique
- bâtiment ou élément particulier protégé

Dispositions relevant de l'État

- bâtiment inscrit ou classé
- façade inscrite ou classée
- adresse ou parcelle contenant un arrêté de monument historique inscrit ou classé
- sol, cour protégé des PSMV
- terrain protégé des PSMV
- immeuble à conserver des PSMV
- Périmètre de sauvegarde et de mise en valeur – PSMV
- périmètre Unesco (patrimoine mondial)

LES TRANSFORMATIONS

Formes structurantes

- construction neuve
- réhabilitation
- dominante logements
- dominante activités
- dominante équipements

Surfaces en m²

- de 201 à 800
- de 801 à 5 000
- de 5 001 à 10 000
- de 10 001 à 30 245
- logement social de 2001 à 2006
- parcelles concernées par une opération

Nouveaux jardins

- création, extension, ouverture au public
- réhabilitation, réaménagement

Opérations d'aménagement

- ZAC
- autres secteurs
- couverture du périphérique

Opérations d'aménagement

- OPAH en cours
- GPRU – GPV – ORU
- QPV

Exemples

1
©Apur

2
©Apur

3
©Apur

1 – Restauration de la tour nord de l'église Saint-Sulpice

2 – Reconstruction de la toiture du théâtre de l'Odéon

3 – Extension du musée du Luxembourg

4
©Apur

5
©Apur

6
©Apur

4 – Réhabilitation du restaurant universitaire Mabillon

5 – Résidence et restaurant universitaire - 2001
5-5 bis, rue Mazet, architecte : Georges Maurios

6 – Rénovation de l'université Paris IV
28-32, rue Serpente

Densité et mixité

DENSITÉ DE SURFACES D'ACTIVITÉS
(Hors équipements publics)

Densité nette*

- inférieure ou égale à 0,2
- de 0,3 à 1,5
- de 1,6 à 3
- de 3,1 à 4
- de 4,1 à 5
- supérieure à 5

* Rapport de la surface autre qu'habitation à la surface de la parcelle hors équipements publics
Sources : Fichiers des propriétés bâties DU-Apur
Parcelles de la Ville de Paris-Apur – Mode d'affectation du sol

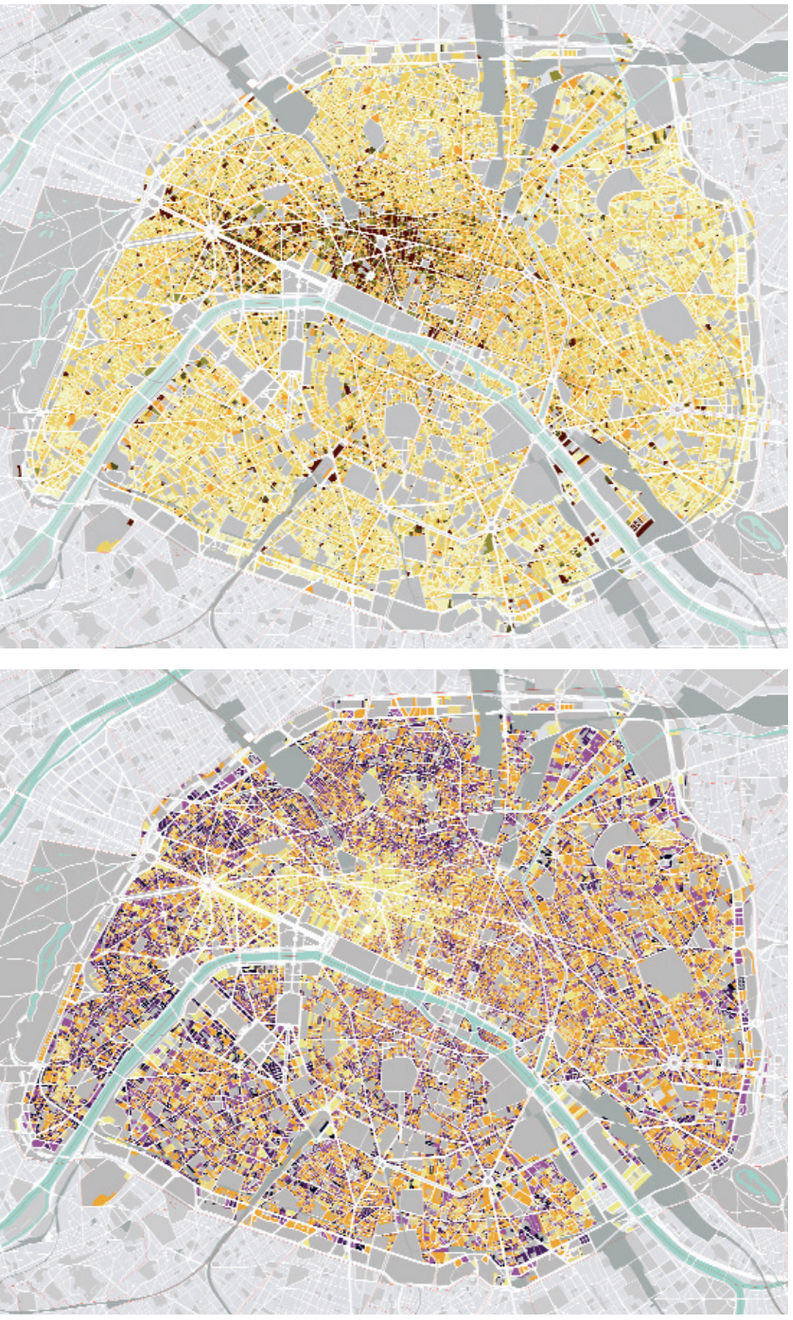

DENSITÉ DE SURFACES D'HABITATION
(Hors équipements publics)

Densité nette*

- inférieure ou égale à 0,2
- de 0,3 à 1,5
- de 1,6 à 3
- de 3,1 à 4
- de 4,1 à 5
- supérieure à 5

* Rapport de la surface d'habitation à la surface de la parcelle hors équipements publics
Sources : Fichiers des propriétés bâties DU-Apur
Parcelles de la Ville de Paris-Apur – Mode d'affectation du sol

DENSITÉ

Le 6e arrondissement présente des densités bâties parmi les plus élevées de Paris, dépassant généralement 4. Les plus fortes densités (plus de 5) sont situées le long des grands axes : boulevards Raspail, du Montparnasse, Saint-Germain, rue de Rennes, rue du Four. Les quartiers de la Monnaie et de Saint-Germain-des-Prés présentent des valeurs moins fortes, mais presque toujours supérieures à 3. Ces taux sont indépendants de la nature des tissus urbains.
Plus au sud, les densités se distribuent de manière plus hétérogène : les plus élevées se situent autour de l'église Notre-Dame-des-Champs, du jardin du Luxembourg et à l'intérieur du triangle boulevard du Montparnasse, rues de Rennes et de Vaugirard. La présence de vastes parcelles avec d'importants jardins privés conduit à des densités plus faibles (moins de 3).
Les tissus composites, dont la densité bâtie ne dépasse en général pas 3, présentent des valeurs plus faibles que les tissus réguliers, dont les densités peuvent atteindre 5, notamment le long des percées haussmanniennes.

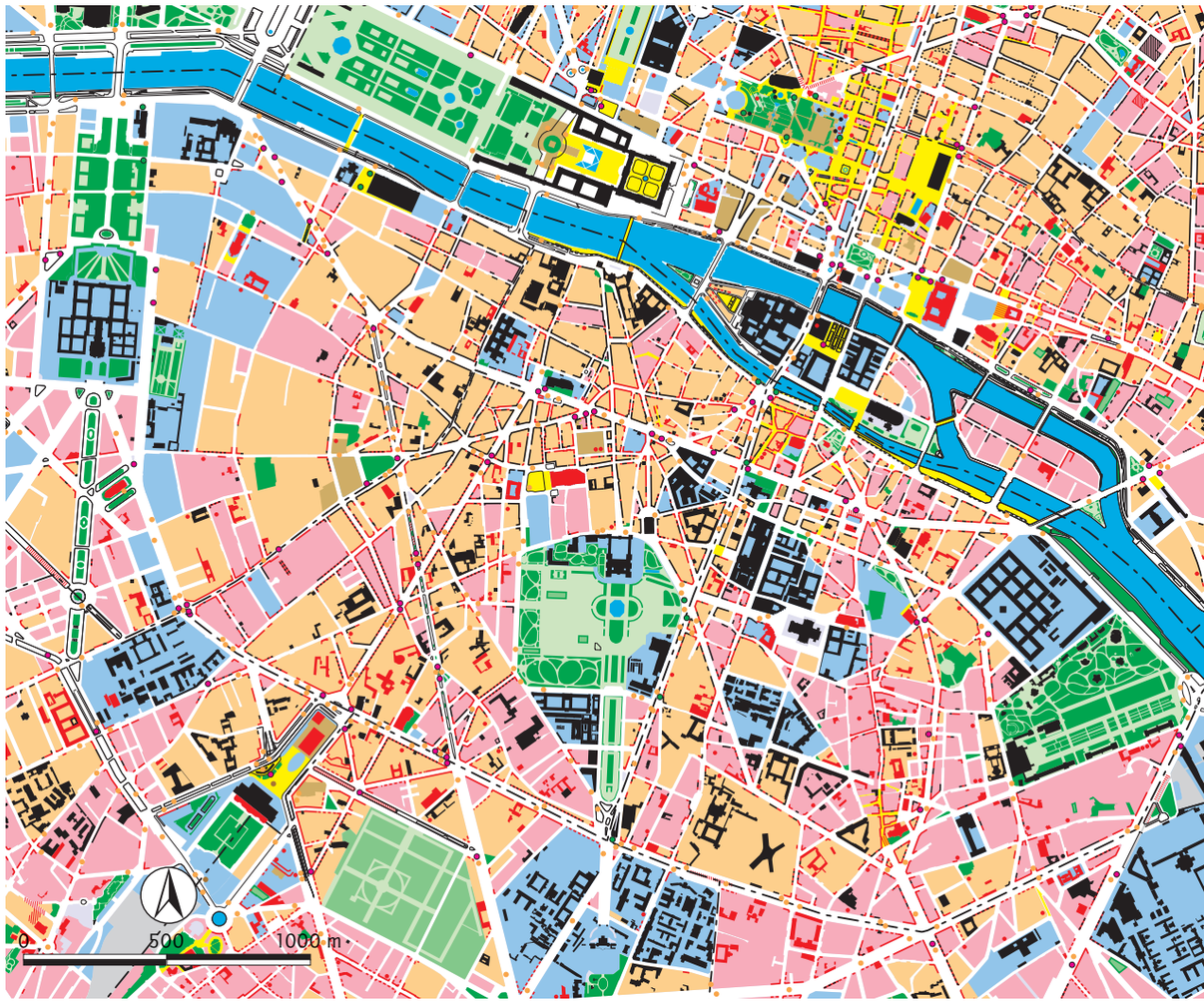

MIXITÉ

Un des atouts de la capitale réside dans l'existence d'une réelle mixité des fonctions. Avec la diversité sociale, c'est un des aspects majeurs de la mixité urbaine, facteur important de qualité de vie dans une ville dense. Les deux tiers des constructions sont occupés par le logement et un tiers par l'activité, dans des proportions variables suivant les quartiers. Cette répartition n'est cependant pas stable dans le temps et doit parfois être rééquilibrée. C'est précisément ce que le PLU révisé a proposé en 2006 en privilégiant l'habitation à l'ouest et en autorisant plus qu'auparavant la création d'activité à l'est. L'analyse qui suit ne peut donc intégrer cette évolution très récente.

Le 6e fait partie des arrondissements centraux caractérisés par une mixité habitat-emploi particulièrement prononcée. En ce sens, il appartient à la couronne des tissus mixtes qui entoure le centre des affaires.

Cette mixité résulte de densités d'emplois relativement élevées, liées à la présence de l'université, des activités de l'édition et du commerce, et associées à des densités de population moyennes et assez également réparties sur l'arrondissement.
Les îlots à forte dominante d'habitat se rencontrent autour du jardin du Luxembourg et dans la partie sud-ouest du quartier Notre-Dame-des-Champs. Les densités d'emplois y sont plus faibles en raison d'une moindre activité commerciale. Les principaux pôles de commerces de proximité se trouvent au nord de l'arrondissement (rue de Buci, Marché Saint-Germain). Un petit centre de commerce local s'étend rue de Sèvres.
Les quelques îlots à dominante d'emploi le doivent à la présence d'équipements universitaires (faculté de médecine, École des mines), à des équipements administratifs (Sénat, mairie), voire à des activités commerciales (boulevard Saint-Michel).

MIXITÉ ET VIE URBAINE

LES FONCTIONS DOMINANTES
- habitat
- occupation mixte
- emploi
- faisceaux et emprises ferroviaires, réservoirs
- axes routiers couverts

LES DÉPLACEMENTS
- arrêts de bus
- stations de métro
- stations de RER
- stations de tramway

LES SERVICES AUX HABITANTS
- équipements de niveau local
- équipements de niveau global
- jardins publics ou accessibles au public
- cimetières
- terrains de sport

LES ÉCHANGES
- linéaires commerciaux continus, discontinus, de niveau local
- linéaires commerciaux et d'activités continus, discontinus, de niveau global
- linéaires d'activités mixtes
- galeries commerciales et grands magasins
- marchés couverts ou forains
- espaces piétonniers

Déplacements

Tous motifs de déplacements confondus, à l'échelle de Paris, ce sont les quartiers du centre de la rive droite, les gares et les principaux sites touristiques qui génèrent le plus de déplacements. Dans le 6e arrondissement, le trafic important est essentiellement à lier à l'activité commerciale, particulièrement boulevards Saint-Germain, Saint-Michel et rue de Rennes. Au sud de l'arrondissement, le pôle universitaire d'Assas voisine le vide statistique créé par le jardin du Luxembourg. Le 6e arrondissement bénéficie d'une très bonne couverture en transports en commun, avec 22 lignes de bus, 3 lignes de métro (4, 10, 12) et deux lignes de RER (B, C).

La carte de l'offre en transports en commun apporte un éclairage complémentaire sur cette question, en essayant d'associer à la simple notion de couverture celles de la capacité et de la fréquence des lignes de transport à l'heure de pointe, ainsi que le rayon de couverture propre à chaque mode, qui varie de 200 à 500 mètres en général. Chaque carré de 100 mètres de côté est ainsi associé à un nombre de sièges/hectare. Si elle est encore schématique, cette approche dégage bien trois types d'offre.
Le premier correspond à l'offre puissante des principaux nœuds de transport parisiens (Les Halles, les grandes gares ferroviaires, Auber-Saint-Lazare, Étoile-Charles-de-Gaulle, Nation, Saint-Michel…) ; il s'appuie sur les lignes de transport à grande capacité de type RER et inclut également les pôles desservis par de nombreuses lignes de métro (Montparnasse, Bastille, République…).
Le deuxième, intermédiaire, correspond aux stations et correspondances simples des réseaux métro et tramway, et assure une desserte d'échelle parisienne avec une capacité de bon niveau.
Le dernier type correspond à la seule desserte par autobus des zones situées à l'écart des réseaux de métro et de RER, zones surtout localisées dans les arrondissements périphériques. C'est dans ces territoires qu'un renforcement de la desserte autobus par les nouvelles lignes de quartier est apparu prioritaire.

Le réseau cyclable structurant est constitué par un itinéraire est-ouest sur les quais de Seine et boulevard Saint-Germain, et nord-sud boulevard Saint-Michel et rue Guynemer. Les études de requalification de la rue de Rennes prévoient un itinéraire cyclable continu, tandis qu'un aménagement sur la rue de Sèvres est envisagé.
L'offre de stationnement deux roues (vélos et motos) s'est développée puisque le nombre de places sur voirie dans l'arrondissement est passé de 740 en 2001 à 1137 à la fin 2005.
Les stations Vélib' ont été localisées en fonction de la demande en déplacements et des centralités de l'arrondissement.

DEMANDE EN DÉPLACEMENTS

Nombre de déplacements générés par jour par maille de 200 m

La demande en déplacements a été calculée à partir de la densité de population et d'emploi, et de l'enquête BDCOM 2005 pour les commerces, calculs pondérés par les résultats de l'Enquête globale des transports (EGT) et complétés par la fréquentation des équipements et des sites touristiques.

- moins de 1 000
- de 1 001 à 4 000
- de 4 001 à 8 000
- de 8 001 à 12 000
- de 12 001 à 16 000
- de 16 001 à 20 000
- plus de 20 000

Sources : RGP, ERE 2000, BDCOM 2005 ; hôtels 2000, EGT, enquêtes Apur 2006

COUVERTURE EN TRANSPORTS EN COMMUN

Couverture en cheminement réel (bus : 200 m, métro : 400 m, RER-SNCF : 500 m)

- couverture bus
- couverture métro et tramway
- couverture RER/SNCF
- couverture bus et métro
- couverture bus et RER/SNCF
- couverture métro et RER/SNCF
- couverture bus, métro et RER/SNCF

Sources : Apur, RATP, SNCF

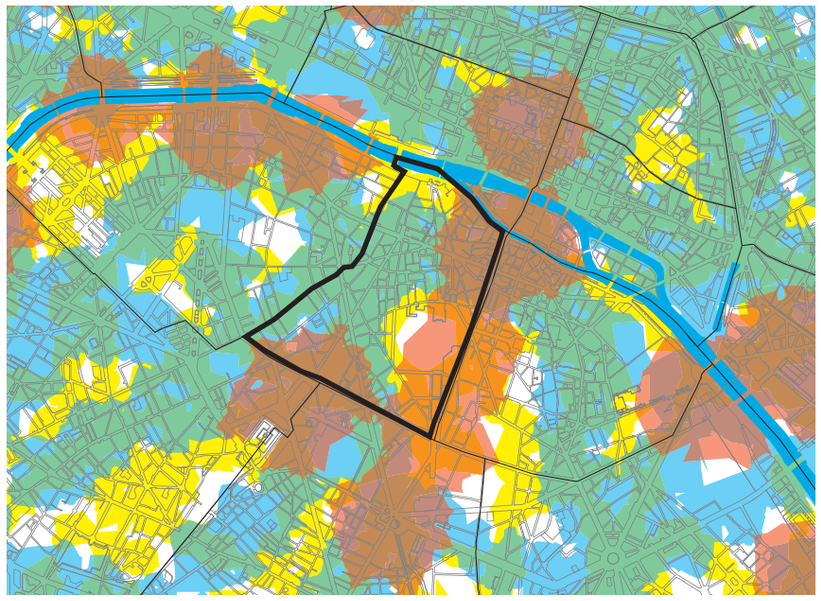

OFFRE EN TRANSPORTS EN COMMUN

Nombre de sièges par hectare

- de 1 à 100
- de 101 à 500
- de 501 à 1 000
- plus de 1 000

Sources : Apur, EGT, RATP, SNCF 2006

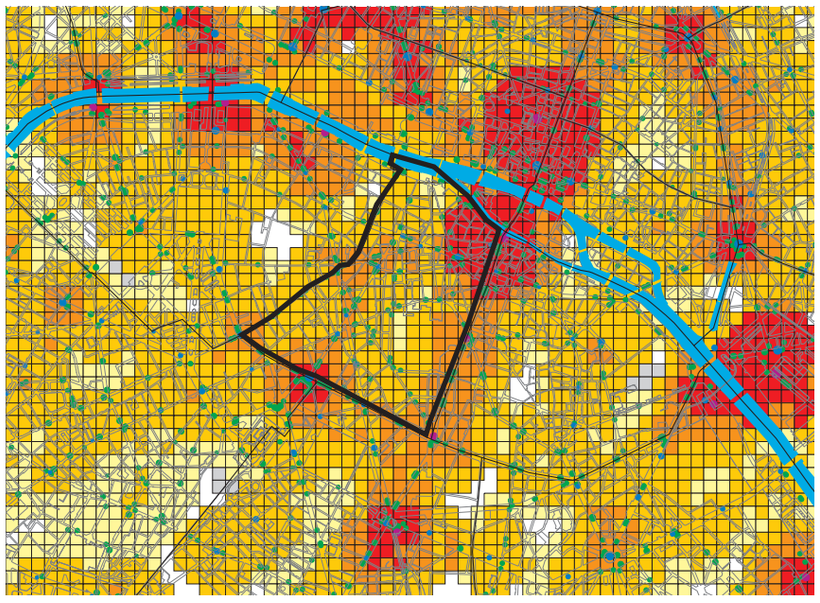

AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

- stations Vélib' fin 2007
- réseau cyclable existant en 2007
- réseau cyclable programmé ou proposé (SD, SDIC)
- points durs traités entre 2001 et début 2007
- points durs à traiter
- ligne de bus Mobilien
- principales promenades cyclables ou anneaux de vitesse existants
- autres promenades cyclables proposées

Sources : Apur, DVD, SDIC pour les départements 92, 93 et 94

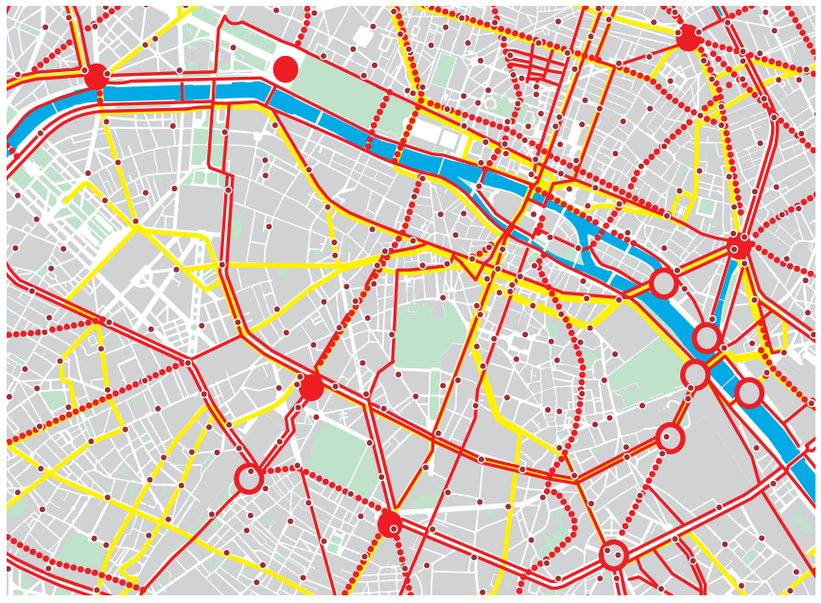

Déplacements

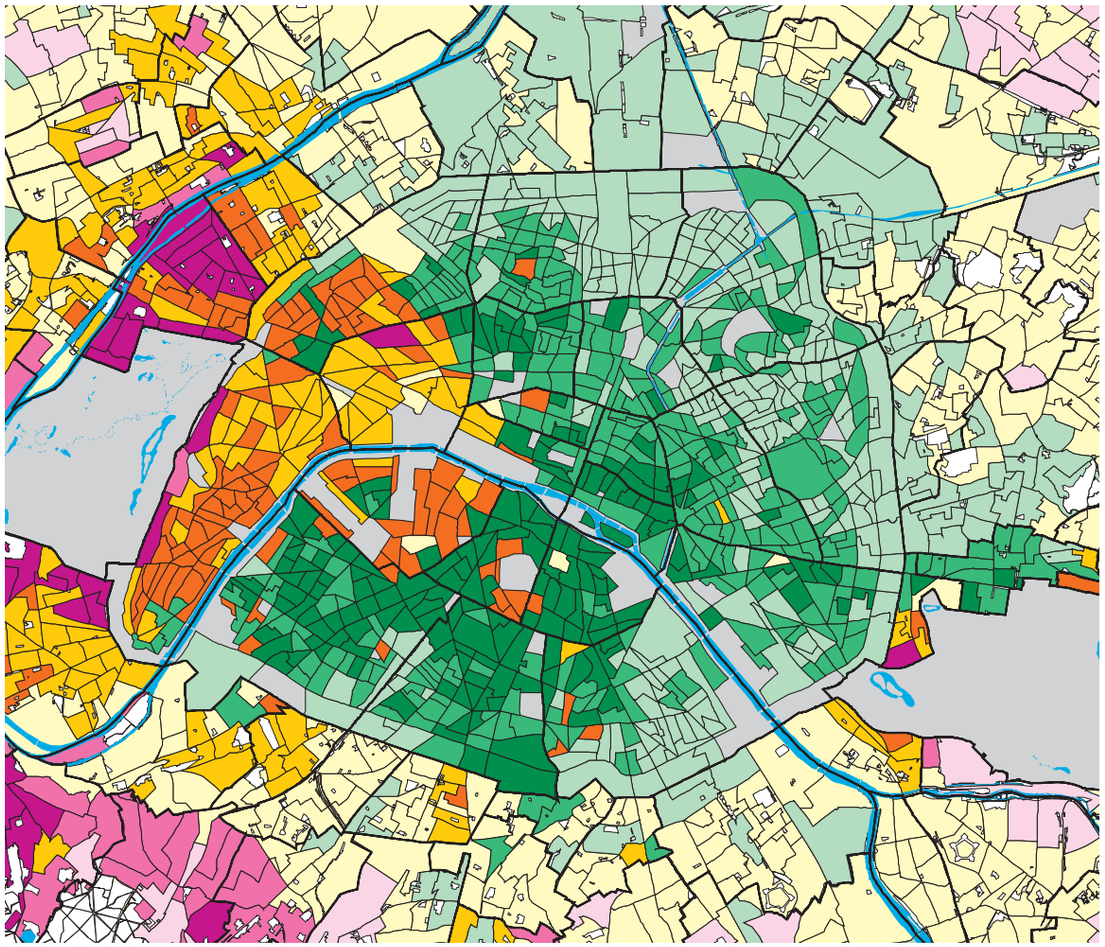

MODE DE DÉPLACEMENT DOMICILE-TRAVAIL, 1999
ET CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES DES ACTIFS AU LIEU DE RÉSIDENCE

Forte utilisation des transports en commun (≥60 %)
- dominante d'ouvriers et d'employés
- faible dominante de cadres et professions libérales
- forte dominante de cadres et professions libérales

Utilisation des transports en commun supérieure à celle de la voiture
- dominante d'ouvriers et d'employés
- faible dominante de cadres et professions libérales
- forte dominante de cadres et professions libérales

Utilisation de la voiture supérieure à celle des transports en commun
- dominante d'ouvriers et d'employés
- faible dominante de cadres et professions libérales
- forte dominante de cadres et professions libérales

Source : Recensement général de la population 1999 - Insee

NB : la catégorie socioprofessionnelle dominante des actifs est déterminée par le rapport entre les employés et les ouvriers d'une part, et les cadres, les professions intellectuelles supérieures, les artisans, commerçants et chefs d'entreprises d'autre part.

ÉMISSIONS JOURNALIÈRES DE NOx
en kg / km / jour en 2002
- > 24
- 20 à 24
- 16 à 20
- 12 à 16
- 8 à 12
- 4 à 8
- 0 à 4
- boulevard périphérique
- souterrains

Toutes catégories socioprofessionnelles confondues, les actifs parisiens, et en particulier ceux de l'arrondissement, utilisent principalement les transports en commun pour se rendre à leur travail. Seuls les transports en commun offrent d'ailleurs des capacités suffisantes depuis et vers Paris aux heures de pointe. Hors Paris, la moindre qualité de la desserte, notamment sur les liaisons en rocade, explique l'usage croissant de l'automobile. Dans l'Ouest parisien, il répond aussi à des comportements sociologiques spécifiques. Avec une desserte en transports en commun équivalente aux autres arrondissements, les actifs des 7e, 8e et 16e arrondissements ou du sud du 17e se distinguent très nettement par un usage accru de l'automobile pour aller travailler.

À Paris, seul 45 % des ménages parisiens sont équipés en automobile en 1999. Il s'agit plutôt de grands ménages, puisqu'ils représentent 55 % de la population. À l'équipement modéré s'ajoute un usage réduit. À Paris, le recours à l'automobile pour se déplacer dans la vie quotidienne n'est généralement pas perçu comme une nécessité : une automobile sur deux reste stationnée un jour ouvré de semaine et moins de 30 % sont utilisées pour aller au travail. Dans le 6e arrondissement, 42 % des ménages, rassemblant 56 % de la population, étaient équipés en automobile en 1999. Le taux d'équipement paraît en légère progression depuis 1999 alors qu'à l'échelle parisienne, la baisse amorcée avant 1999 semble s'être poursuivie et renforcée entre 1999 et 2005.

Depuis 2002, Paris *intra-muros* a vu son trafic routier diminuer de 11,5 % en moyenne sur l'ensemble de sa voirie, tandis que la congestion du boulevard périphérique a entraîné une légère baisse de sa charge (4,5 %). Les évolutions les plus significatives ont été le fait des aménagements majeurs d'espace public (tramway, Mobilien, axe civilisé) réalisés sur le réseau viaire principal, où une diminution globale de la circulation a été mesurée (–14,4 %).

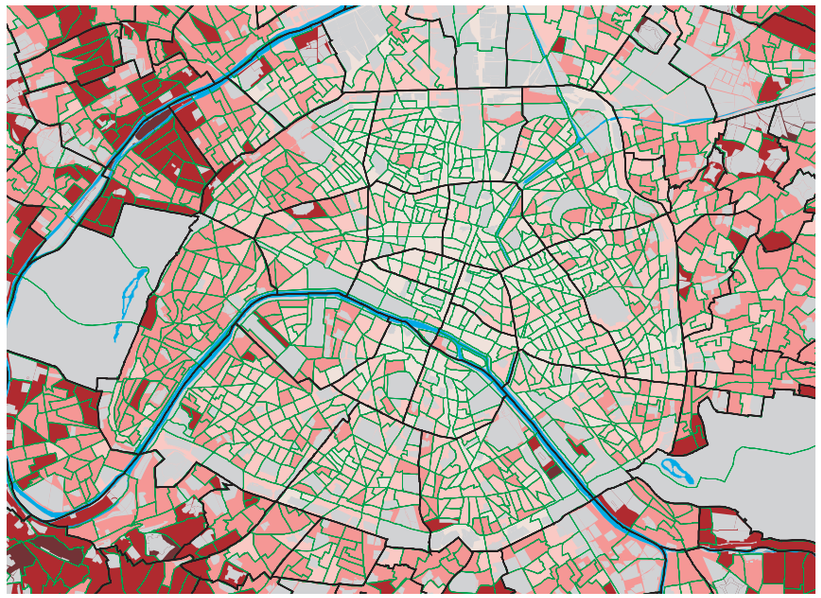

TAUX D'ÉQUIPEMENT AUTOMOBILE, 1999
Part des ménages ayant une voiture ou plus dans l'ensemble des ménages
- plus de 85 %
- de 70 à 85 %
- de 55 à 70 %
- de 45 à 55 %
- moins de 45 %
- contour d'IRIS

Moyenne Paris + Petite couronne = 59,5 %
Moyenne Paris = 45 %
Les IRIS de moins de 20 ménages ainsi que les principaux équipements apparaissent en gris.

Source : Recensement général de la population 1999 - Insee

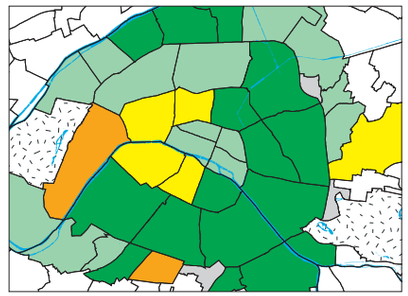

ÉVOLUTION 1999-2005 DU TAUX D'ÉQUIPEMENT EN VOITURE DES MÉNAGES
Baisse
- plus de 4 %
- de 1 à 4 %
- stable

Hausse
- de 1 à 4 %
- plus de 4 %

Moyenne Paris = – 3 %

Sources : Recensement général de la population 1999 - Insee
Enquêtes annuelles 2004 à 2006

Équipements

JARDINS

À Paris, la création de jardins publics et les difficultés liées aux disparités géographiques de l'offre demeurent des préoccupations majeures, malgré les améliorations apportées dans les dernières décennies. Ces améliorations ont été poursuivies depuis 2001 : 32 hectares de jardins ont été ouverts au public et de nouvelles règles mises en place pour protéger les espaces verts privés existants et développer la place du végétal sur les murs pignons, les façades, les toits-terrasses…

Le 6e arrondissement présente une situation très contrastée. Il bénéficie de la présence d'un très grand jardin : le jardin du Luxembourg (224 000 m²), prolongé par les jardins-promenades Robert-Cavelier-de-la-Salle et Marco-Polo (plus d'1 ha chacun), avec lesquels il forme une véritable continuité verte. Le reste du territoire de l'arrondissement dispose en revanche de jardins de petite taille : la partie délimitée par les rues de Sèvres à l'ouest, d'Assas au nord et le boulevard du Montparnasse abrite le square Ozanam (1 640 m²). La partie nord dispose de plusieurs espaces verts de proximité : Gabriel-Pierné, Laurent-Prache, Félix-Desruelles, Taras-Chevtchenko.

PETITE ENFANCE

La reprise de la natalité, le nombre croissant de familles monoparentales, la proportion grandissante de foyers où les deux parents travaillent, l'augmentation de la population dans certains arrondissements, ainsi que la nécessité de maintenir la diversité de la structure de la population et son dynamisme impliquent d'accroître, de diversifier et d'améliorer les équipements d'accueil des très jeunes enfants.

Le 6e arrondissement dispose de 5 crèches collectives abritant 377 berceaux, de 3 haltes-garderies totalisant 71 places, d'une crèche familiale de 10 places et d'une crèche collective privée de 30 berceaux. Ces équipements sont essentiellement concentrés dans le centre. L'ouest du quartier Notre-Dame-des-Champs et les secteurs à proximité du boulevard du Montparnasse, aux densités plus élevées, apparaissent relativement éloignés des équipements existants. On relève l'absence de centre de Protection maternelle et infantile (PMI).

CULTURE

Paris est une capitale culturelle mondialement connue, dont l'aura doit être préservée face à la dynamique de nombreuses autres capitales. C'est pourquoi les actions dans le secteur culturel sont primordiales, non seulement pour concourir au maintien de ce rayonnement, mais également pour répondre aux demandes de plus en plus nombreuses et variées des Parisiens, tant dans le domaine des pratiques traditionnelles que dans celui de la création.

Le 6e arrondissement est bien pourvu en équipements culturels, avec notamment 16 cinémas (chiffre le plus élevé de la capitale) dont la moitié sont indépendants, situés autour des secteurs Odéon, Saint-Michel et Montparnasse. Le 6e est également bien doté en bibliothèques universitaires et de recherche : il en totalise 13, dont celle de l'Institut de France, auxquelles s'ajoute la bibliothèque municipale André-Malraux, rue de Rennes. Le 6e dispose par ailleurs de 11 musées, dont le musée du Luxembourg récemment agrandi. Dans le domaine du théâtre (9 dans l'arrondissement), il convient de souligner l'ouverture en 2006 de l'auditorium Saint-Germain aux pratiques amateurs des arts de la scène et l'achèvement de la rénovation du Théâtre de l'Odéon. Les bars et cafés accueillent 17 lieux de concert ou de spectacle. Enfin, le conservatoire municipal Jean-Philippe Rameau et 3 « Paris Ateliers » complètent l'armature des équipements culturels de l'arrondissement.

HÉBERGEMENT

La recherche d'une optimisation des capacités d'accueil et d'hébergement des personnes en difficulté, des personnes âgées et des étudiants fait l'objet d'attentions particulières. Un grand nombre de résidences étudiantes ont été livrées au cours des six dernières années pour remédier aux carences, tandis qu'un programme d'amélioration des conditions d'hébergement d'urgence des personnes

ESPACES VERTS PUBLICS

espaces verts nouveaux ou réhabilités depuis 2001

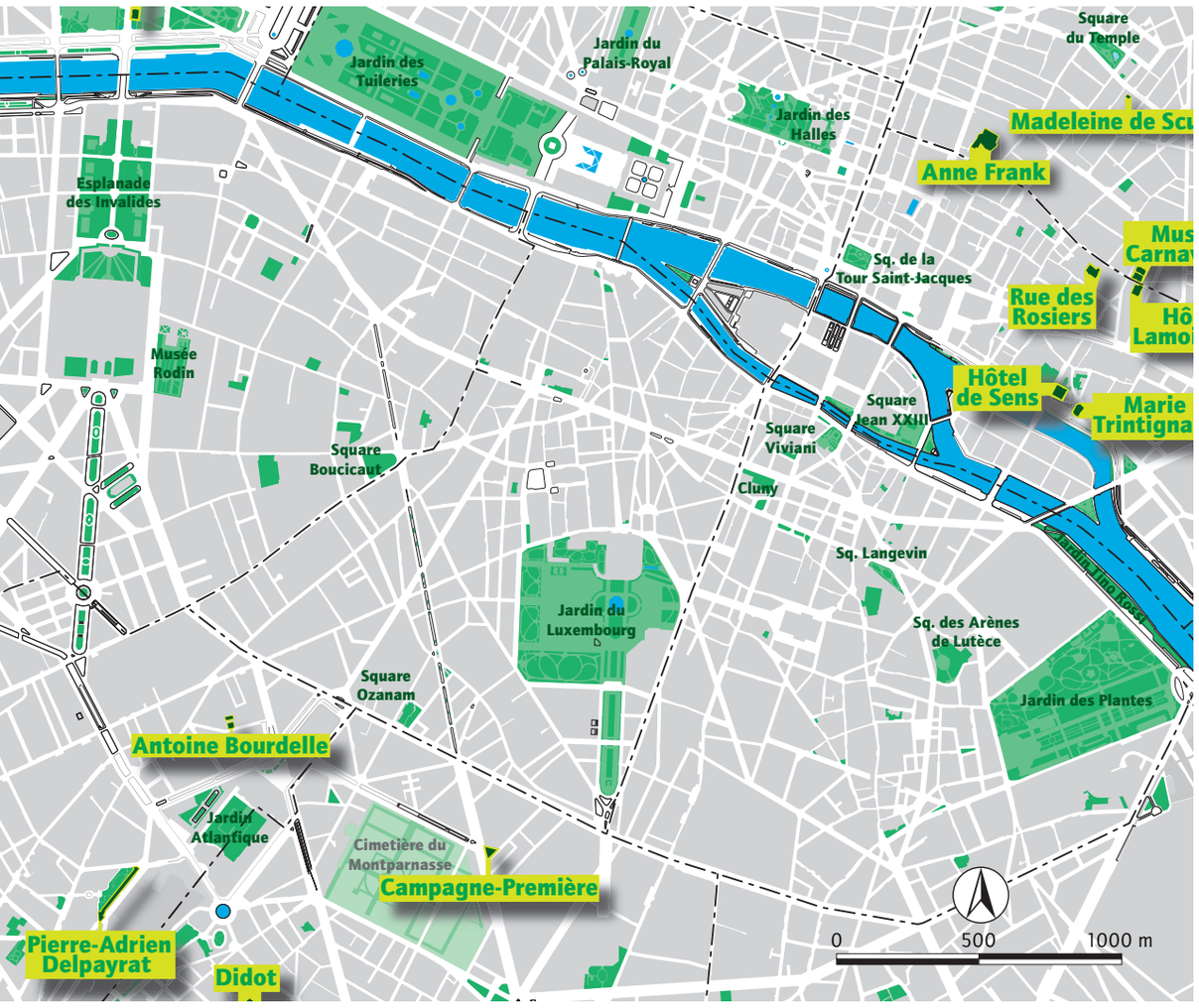

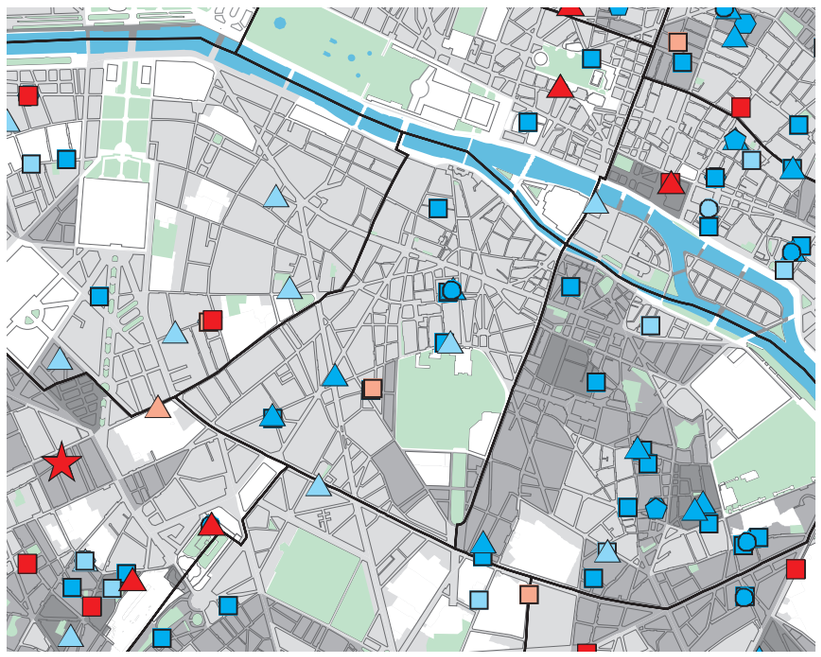

ÉQUIPEMENTS EN FAVEUR DE LA PETITE ENFANCE

Type d'équipement

- crèche collective
- crèche familiale, halte-crèche, crèche parentale
- halte-garderie, jardin d'enfants, jardin maternel
- mini-crèche
- centre de Protection maternelle infantile (PMI)
- maison de l'enfance, relais information famille

Statut et date d'ouverture

	avant 2001	après 2001
Municipal		
Privé ou État		

Indicateur de la demande
densité de population à l'hectare

- 0
- de 0 à 600
- de 600 à 800
- 800 ou plus

Moyenne Paris = 573

Source : Apur 2007

Équipements

ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES

TYPE D'ÉQUIPEMENT

Primaires
- maternelle
- élémentaire
- polyvalente
- hors Paris

Secondaires
- collège
- lycée
- enseignement adapté
- établissement privé hors contrat

Statut et date d'ouverture

	avant 2001		après 2001
	primaire	secondaire	
Municipal			
Privé ou État			

Indicateur de la demande
densité de population à l'hectare
- 0
- de 0 à 600
- de 600 à 800
- 800 ou plus

Moyenne Paris = 573

Source : Apur 2007

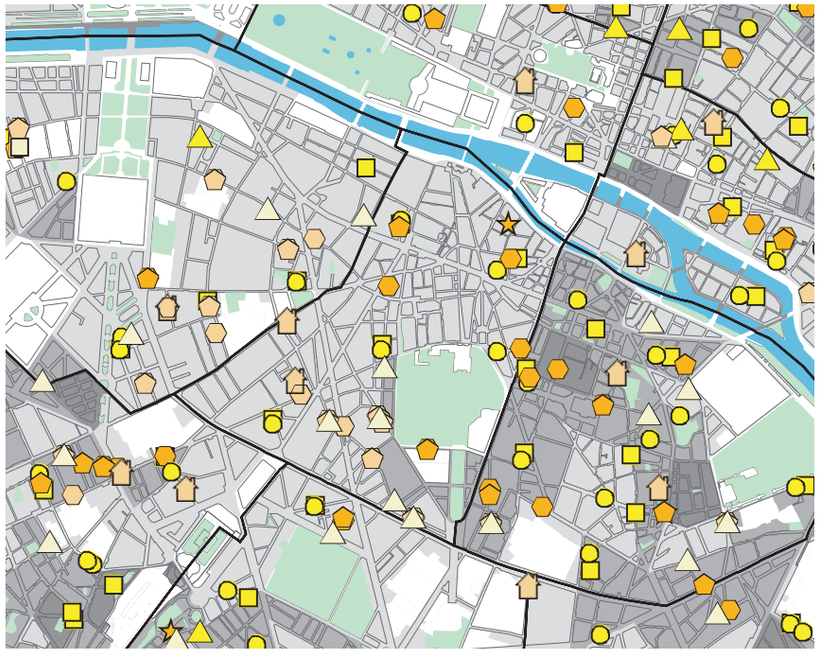

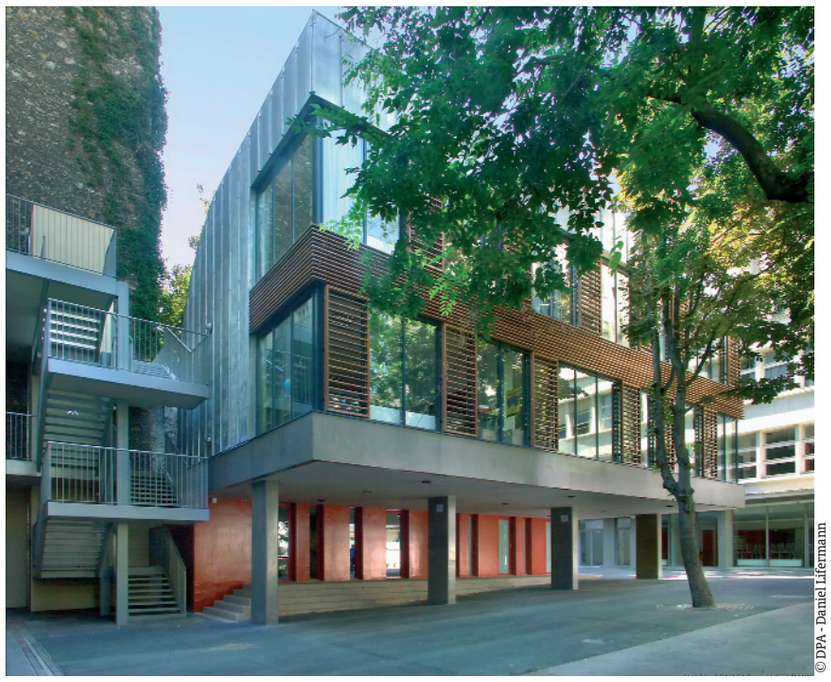

© DPA - Daniel Lifermann

Extension du collège Jacques-Prévert
18, rue Saint-Benoît
Architecte : Laura Carducci

en difficulté a été lancé en 2001. Les personnes âgées bénéficient, quant à elles, de davantage de places d'accueil .
La demande reste cependant très soutenue. Pour les personnes en difficulté, le 6e arrondissement dispose d'un point de distribution alimentaire. Il compte par ailleurs 7 hôtels meublés. Concernant l'accueil des personnes âgées, on dénombre 2 résidences-appartements non médicalisées du Centre d'action sociale de la Ville de Paris-CASVP (66 places), ainsi que 3 maisons de retraite privées. Les jeunes peuvent être accueillis dans 2 résidences universitaires du Crous (165 logements) – dont l'une, rue Bonaparte, a ouvert en 2006 –, dans 3 foyers d'hébergement (dont un construit récemment) et 3 foyers de jeunes travailleurs.

SCOLAIRE

L'évolution de la structure de la population de Paris, les augmentations locales de population et les exigences nouvelles en matière de pédagogie imposent d'implanter de nouveaux équipements scolaires et d'améliorer les établissements existants.
Le 6e arrondissement bénéficie de nombreux établissements scolaires primaires et secondaires, bien répartis sur l'ensemble de son territoire. Ses 4 écoles maternelles et ses 5 écoles élémentaires (respectivement 28 et 44 classes) sont souvent regroupées : rues Madame, Littré et Saint-Benoît. Quant à l'enseignement secondaire, il est représenté par le collège Jacques-Prévert (étendu en 2004), le collège-lycée Montaigne, les lycées Fénelon et Saint-Louis, un lycée technologique, une section d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa), 5 collèges-lycées privés (dont Stanislas) et 2 lycées technologiques privés.

SPORT

Paris compte plus de 370 équipements sportifs, couvrant un très large panel de disciplines. Toutefois, l'effort d'équipement reste à poursuivre, dans le souci d'une meilleure répartition par arrondissement et pour répondre aux nouvelles demandes exprimées notamment par les jeunes (équipements en libre accès, murs d'escalade, aires de roller…).
Le 6e arrondissement dispose de 6 équipements sportifs : une piscine et un gymnase dans le centre sportif Saint-Germain, 3 gymnases répartis dans l'arrondissement (Garancière, Vaugirard-Littré et lycée Fénelon) et un ensemble de 6 terrains de tennis dans le jardin du Luxembourg. Une offre complétée par 2 centres d'animation, au croisement Rennes-Raspail et place Saint-Michel. Il faut également souligner l'existence depuis 2004 du centre « Loisirs Pluriels » pour enfants handicapés et valides, rue du Jardinet.

SANTÉ

Le 6e arrondissement dispose pour l'essentiel d'un hôpital de l'AP-HP (Assistance publique-Hôpitaux de Paris), l'hôpital Tarnier, qui accueille en son sein un dispensaire anti vénérien de la Ville de Paris, et de 3 équipements de santé divers, dont l'Institut Arthur Vernes, qui regroupe tous les services de santé courants. Ces établissements sont situés dans le quartier de l'Odéon, autour du jardin du Luxembourg.

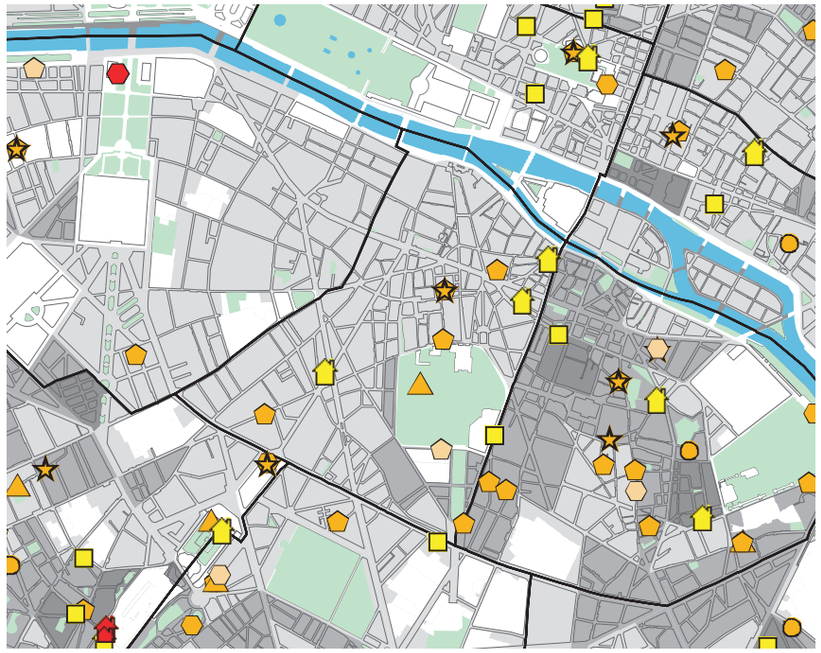

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Équipements sportifs de plein air
- stade
- terrain d'éducation physique (TEP) et multisports
- tennis, boulodrome, autres sports de plein air

Équipements sportifs couverts
- gymnase
- salle de sport, autres sports couverts
- piscine, bassin-école

Équipements en faveur des adolescents
- centre d'animation espace jeunes, centre social, antenne information, Centre d'information et d'orientation (CIO)

Équipements sportifs hors Paris
- équipement sportif

Statut et date d'ouverture

	avant 2001		après 2001
	adolescents	sport	
Municipal			
Privé ou État			

Indicateur de la demande
densité de population à l'hectare
- 0
- de 0 à 600
- de 600 à 800
- 800 ou plus

Moyenne Paris = 573

Source : Apur 2007

Centralités

Compte tenu de sa situation très centrale, de la variété des commerces et de son patrimoine, il est possible de dire que le 6e arrondissement constitue dans sa plus grande partie une succession continue de lieux à fortes centralités, d'échelle métropolitaine. C'est vrai de toute la partie située au nord de l'Odéon et de Saint-Sulpice, jusqu'à la Seine, avec notamment le quartier Saint-Germain et le boulevard Saint-Michel. C'est vrai de l'axe commercial que constituent la rue de Rennes et son double, formé par la rue du Cherche-Midi et la rue de Sèvres, et de l'axe du boulevard du Montparnasse à l'ouest du boulevard Raspail. C'est vrai aussi de l'espace vert majeur du jardin du Luxembourg qui est au cœur de l'arrondissement.

Avec le nord-ouest du 5e, le 6e arrondissement, soutenu par un bon équipement en transports en commun, est au cœur de la rive gauche de Paris. Il rayonne sur l'ensemble de la région.

Les équipements culturels y sont nombreux et l'arrondissement est celui des éditeurs. Le livre en général est un élément important, surtout au nord, dont il marque la mémoire. Plusieurs musées proposent une offre culturelle variée et originale dans un cadre bâti souvent remarquable. Les cinémas se combinent ici avec bars et restaurants, créant une animation nocturne tant au cœur du 6e qu'en rive avec le 14e.

Certains de ces lieux n'en demeurent pas moins des centres de vie locale, comme la place Saint-Sulpice. Avec église, mairie, hôtel des impôts et café, cette dernière forme une centralité fortement composée, qui accueille des animations temporaires annuelles autour du livre, des arts et de la poésie. Cette vie locale compose avec l'importante attractivité de l'arrondissement. Le commerce alimentaire est essentiellement présent sous la forme de centres fédérateurs comme les carrefours de Buci ou de Vavin, ou encore de manière, temporaire, le terre-plein du boulevard Raspail.

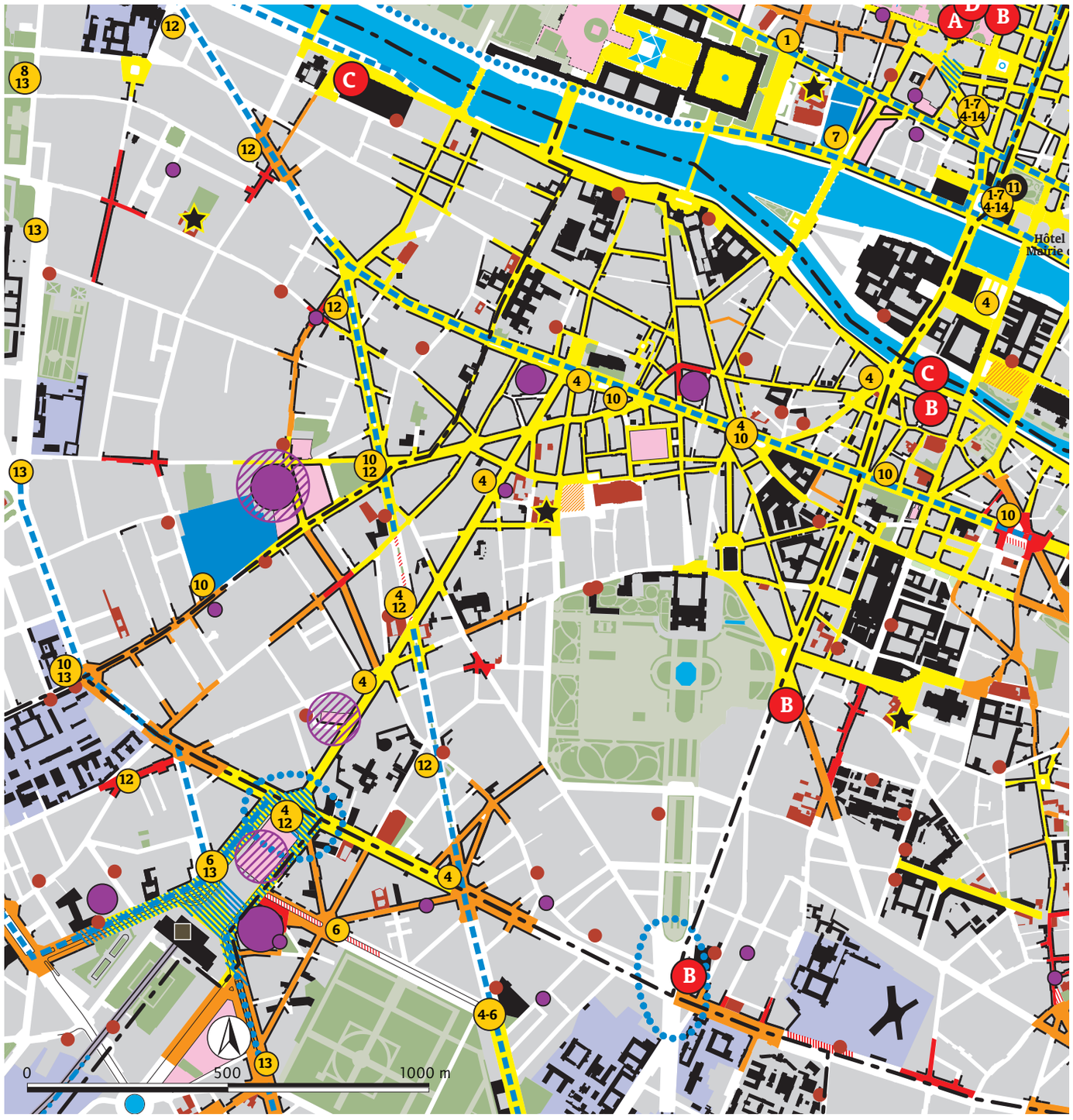

LES CENTRALITÉS
- locales
- mixtes
- globales

LES ÉQUIPEMENTS
- locaux
- globaux
- mairies

LES ANIMATIONS
- temporaires
- marchés

LES COMMERCES
- sur rue
- emprises commerciales
- grands magasins
  - + 10 000 m²
  - de 5 000 à 10 000 m²
- grandes surfaces alimentaires (hypermarchés, supermarchés et Monoprix)
  - + 5 000 m²
  - de 2 500 à 5 000 m²
  - de 1 000 à 2 500 m²
  - de 300 à 1 000 m²

LES DÉPLACEMENTS
- stations de métro et terminus de lignes
- stations de RER
- gares SNCF

LES DIFFICULTÉS DE FRANCHISSEMENT
- des voies
- des places
- limites infranchissables
- axes bruyants et/ou polluants
- espace public dégradé

LES LIEUX FERMÉS
- grandes parcelles
- commerces
- grandes emprises formant enclaves
- faisceaux ferroviaires

Sources : Contribution à l'élaboration du PADD, 2001, document Apur mise à jour décembre 2006

Transformations récentes ou en cours

Le 6e arrondissement se distingue par une grande mixité, peu d'îlots étant occupés par une seule fonction. L'habitation est cependant plus concentrée aux alentours du jardin du Luxembourg.
En complément des éléments puissants de centralités déjà évoqués, le 6e dispose d'un bon niveau en équipements de proximité, dispersés sur son territoire. Les établissements scolaires privés sont notamment nombreux et leur rayonnement dépasse l'échelle de l'arrondissement. Le 6e comprte également de plusieurs établissements d'enseignement universitaire, notamment en continuité du Quartier latin, qui s'étend de part et d'autre du boulevard Saint-Michel. Ces établissements drainent une importante population étudiante, qui influe sur l'offre commerciale et l'animation des rues.
Les transformations récentes et en cours concourent à l'amélioration du cadre de vie des habitants, que ce soit du point de vue de la mobilité et des espaces publics, des équipements de proximité, ou de celui du commerce de proximité.
Ainsi, les aménagements des quartiers verts Saint-Placide et Saint-Germain sont achevés. Le rééquilibrage du partage des voies, au profit des transports en commun et des modes de déplacement les moins polluants, a amélioré la qualité de vie des résidents. Le boulevard Saint-Germain est également l'un des premiers sites d'implantation des lignes de bus Mobilien. Les réseaux cyclables sont nombreux. La station de métro Rennes est désormais ouverte le dimanche.
Un projet de transformation de la rue de Rennes en espace civilisé est aujourd'hui lancé car les trottoirs de cette rue apparaissent trop étroits pour les 13 000 piétons qui y déambulent chaque jour.
Plusieurs équipements nouveaux sont apparus, comme un Centre de loisirs mixtes pour enfants handicapés et valides, une Maison des associations rue Saint-André-des-Arts et l'auditorium Saint-Germain ouvert aux pratiques amateurs des arts de la scène.
Le commerce connaît aussi une évolution depuis plusieurs années, principalement au nord, comme l'ont traduit le départ du Drugstore Publicis et de la librairie Le Divan et, plus récemment, celui de l'Institut français d'architecture remplacé, par un vaste magasin d'habits pour enfants.
Dans ce contexte, l'évolution de l'ex-îlot Hachette doit être rappelée. Cet ensemble immobilier recevra un ensemble commercial, dans lequel la FNAC Digitale est déjà installée côté boulevard Saint-Germain, tandis qu'un magasin Monoprix offrira un nouveau point d'approvisionnement alimentaire aux habitants.

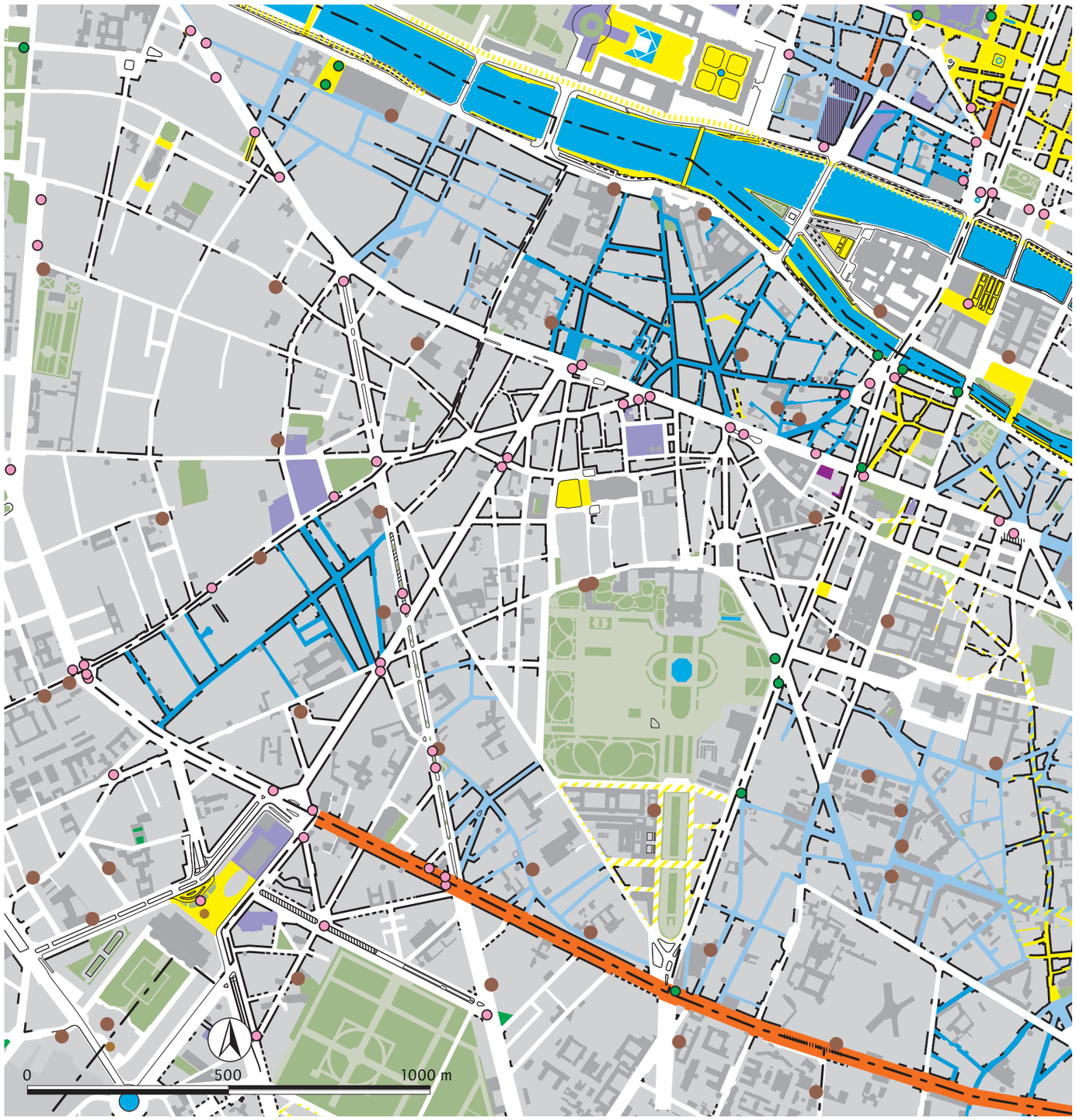

LES SERVICES AUX HABITANTS
- équipements : création, amélioration, extension
- équipements
- création ou rénovation de jardins
- jardins publics, terrains de sport, cimetières ...
- espaces verts inaccessibles

LES COMMERCES
- linéaires commerciaux
- nouvelles surfaces commerciales
- surfaces commerciales
- surfaces commerciales fermées
- nouveaux marchés
- marchés

LES ESPACES PUBLICS ET LES ÉCHANGES
- principales voies et places réaménagées
- principales voies et places nouvelles
- couverture d'infrastructures
- quartiers verts réalisés
- « zones 30 » existantes
- espaces piétonniers
- manifestations temporaires
- stations de métro
- stations de RER
- nouvelles stations (métro, tramway)
- terrains en friche, lieux fermés
- faisceaux et emprises ferroviaires, réservoirs

Exemples

©Apur

©Apur

©Apur

1 – Aménagement du carrefour Port-Royal

2 – Voie réservée, boulevard Saint-Germain

3 – Quartier vert Saint-Germain
Rue de l'Eperon

© DPA - Daniel Lifermann

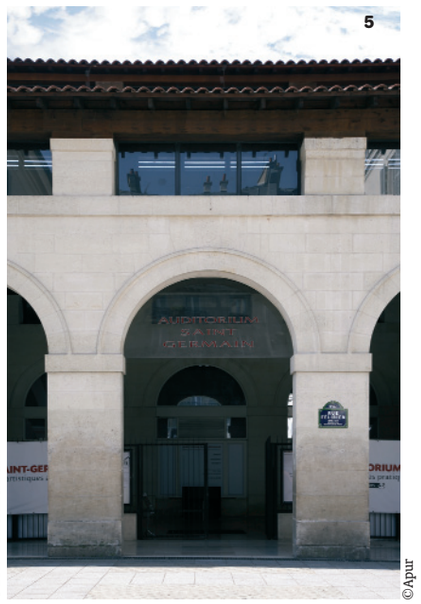

©Apur

4 – Extension du collège Jacques-Prévert
18, rue Saint-Benoît, architecte : Laura Carducci

5 – Auditorium Saint-Germain
4, rue Félibien

6 – Restructuration de l'Îlot Hachette,
Angle du boulevard Saint-Germain
et Saint-Michel

7 – Vitrines de commerces de l'Îlot Hachette
Boulevard Saint-Michel

©Apur

©Apur

Perspectives

ACTIONS DE RENOUVELLEMENT URBAIN

- terrains évolutifs
- territoires de projet

ACTIONS À POURSUIVRE ET TISSUS URBAINS À EXPERTISER

- tissu ancien fragile
- secteur à fort caractère patrimonial
- secteur de rénovation des années soixante
- GPRU, ZAC en cours
- CUCS
- opération à l'étude dans les communes riveraines
- PLU
  - emplacement réservé pour logement social
  - emplacement réservé pour équipement
  - emplacement réservé pour espaces verts
- autres équipement nouveaux
- reconversion de bâtiments remarquables
- sites logistiques urbains

Règlements particuliers

- PSMV en révision

REQUALIFICATION D'ESPACES PUBLICS

- espaces majeurs
- espaces publics
- nouvelles voies
- liaisons à créer ou à conforter

DÉPLACEMENTS

- navette fluviale
- métro
- RER
- tramway
- Projets, prolongement

TRAITEMENT DES INFRASTRUCTURES

- amélioration de l'insertion du périphérique
- restructuration d'ouvrage
- couvertures
- restructuration d'échangeur

- renforcement du potentiel végétal
- renforcement du logement social
- aménager la petite ceinture
- promenade piétonne
- requalification d'espaces de jardins et de bois
- création de jardins publics et de bois
- renforcement de la ceinture verte
- requalification des berges ou des quais
- mairie

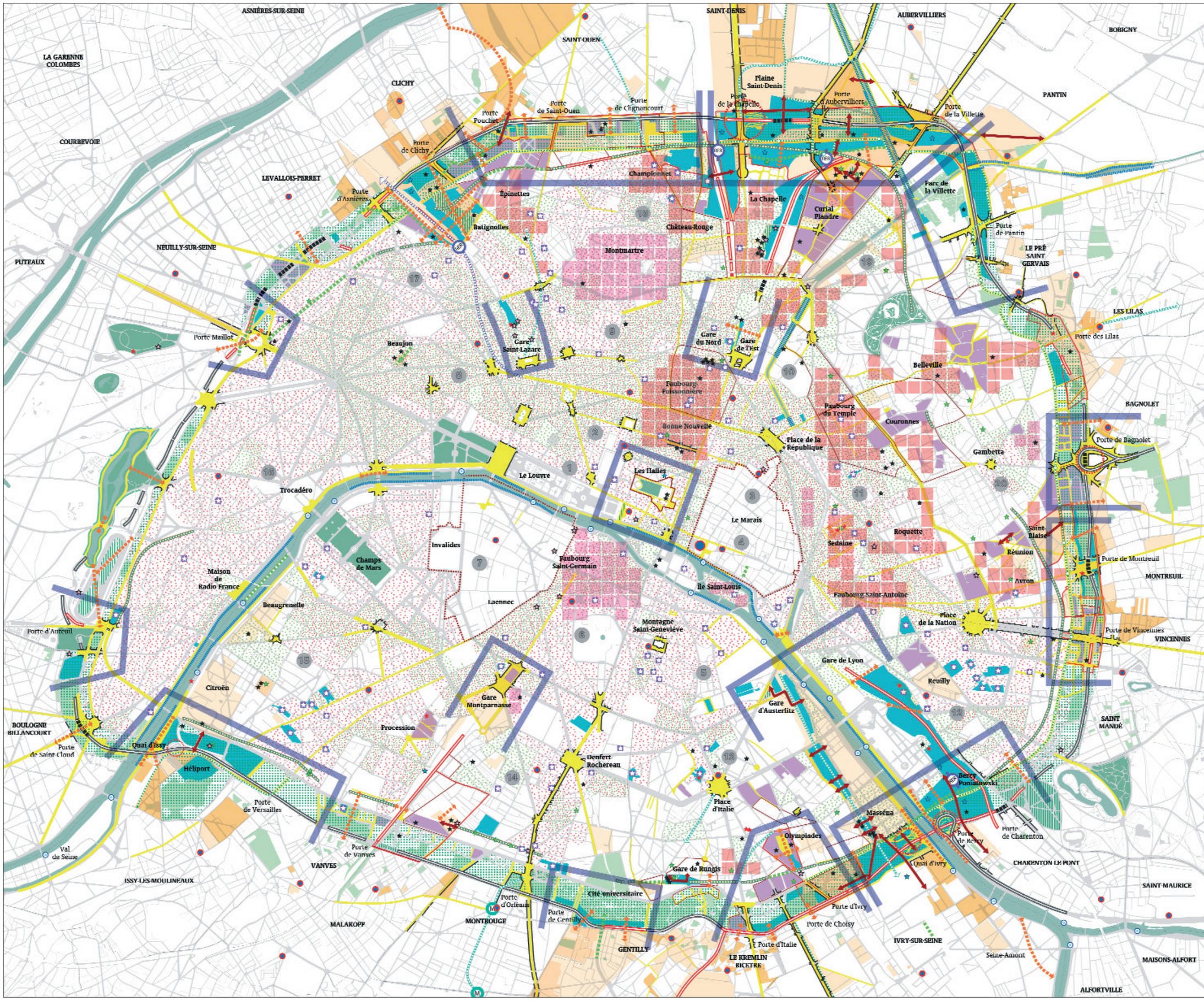

Perspectives

ACTIONS À POURSUIVRE

Comme les autres arrondissements centraux, le 6e arrondissement présente très peu de parcelles susceptibles d'évoluer. La transformation de certaines d'entre elles sera d'ailleurs encadrée par des emplacements réservés, inscrits au PLU, en faveur notamment du logement social ou pour des équipements locaux, à l'image de l'emprise de l'actuelle École nationale des eaux et forêts, avenue du Maine.
D'autres biens de l'État pourront évoluer, comme le remarquable bâtiment des années 1950 de la Maison des sciences de l'homme boulevard Raspail, puisque le redéploiement en périphérie de l'École des hautes études en sciences sociales a été décidé, ou le 173, boulevard Saint-Michel, ancien immeuble de l'Éducation nationale. L'installation prochaine, rue de Sèvres, du siège de la Banque postale dans l'ancien hôtel de Choiseul-Praslin et dans d'anciens locaux de la Poste rénovés mérite aussi d'être signalée.

LES PRINCIPAUX TERRITOIRES DE PROJET

Le PLU récemment adopté a apporté un nouveau dispositif de protection du patrimoine bâti dans Paris. Les immeubles repérés à ce titre sont nombreux dans le 6e. Dans le nord de l'arrondissement, six parcelles sur dix font désormais l'objet d'une mesure de la Ville ou de l'État.
Toutefois, une réflexion complémentaire a été engagée sur l'intérêt éventuel de lancer une zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) dans ce secteur.

LA REQUALIFICATION DES ESPACES PUBLICS

En matière d'espace public, le projet principal peut être celui de l'aménagement de la rue de Rennes, axe majeur de desserte et d'animation de l'arrondissement. Ce grand itinéraire, dont le prolongement jusqu'à la Seine avait été imaginé en son temps, relie le quartier Montparnasse et le quartier Saint-Germain. Très fréquentée, notamment par les piétons, utilisée par plusieurs lignes d'autobus, cette rue pourrait voir son traitement amélioré. La Ville a lancé une enquête pour connaître le point de vue des usagers de la voie et préparer sa remise en valeur.
La rue de Rennes débouche par ailleurs, au sud, sur la place du Dix-huit-juin-1940 et la gare Montparnasse. Le traitement de ce pôle constitue, en liaison avec le nord des 14e et 15e arrondissements, une action importante à mener à l'échelle de Paris. Inscrite au PLU, l'intervention pourrait porter principalement sur l'espace public, avec une priorité aux déplacements piétons, très nombreux près de la gare et dans ce quartier hautement commerçant, la restauration de la place Raoul-Dautry – espace majeur en façade de la gare –, le réaménagement de la place du Dix-huit-juin-1940 et l'amélioration de plusieurs rues et boulevards riverains. Au cœur de ce vaste secteur, le centre commercial fait d'ores et déjà l'objet d'une rénovation lourde.
Enfin, une ligne de transport reliant les gares et notamment la gare Montparnasse sera mise à l'étude.

Hôtel Choiseul-Praslin et bâtiment de la Poste rue de Sèvres
Emplacement du futur siège de la Banque postale – Architectes : Chaix et Morel

Perspectives

©Apur

©Apur

©Apur

©Apur

1 – Exemple de mur pouvant être végétalisé
2, rue Jacob

2 – Abords de la gare Montparnasse
Place du dix-huit-juin-1940

3 – Tissu composite
Rue Bonaparte et Cardinale

4 – Tissu composite
Rue Cardinale